

Le livre en Occitanie – Chiffres-clés 2023

	4	LA CRÉATION
	12	LA VIE LITTÉRAIRE
	18	L'ÉDITION
	26	LA LIBRAIRIE
	36	LA LECTURE PUBLIQUE
	40	LE PATRIMOINE
	46	L'ASSOCIATION ET SES ADHÉRENTS
	52	VOS INTERLOCUTEURS

4^e édition des chiffres-clés du livre en Occitanie : observer et prendre acte

Chaque début d'année impaire, Occitanie Livre & Lecture édite un état des lieux chiffré et commenté du livre en région. Ce numéro se révèle un peu particulier puisqu'il s'agit du premier depuis la fin de la pandémie. Son élaboration a d'ailleurs pris quelques mois de plus à l'équipe d'Occitanie Livre & Lecture pour bénéficier d'un maximum de recul. À sa lecture, nous espérons bien évidemment relever une amélioration des conditions d'activité des professionnels.

Quelles qu'en soient les conclusions, les Chiffres-clés 2023 constitueront une nouvelle cartographie du secteur et de ses mutations. Ils permettront aux pouvoirs publics de mesurer l'impact des projets et politiques menés en sa faveur et d'envisager les prochaines actions à mettre en place pour que tout le potentiel créatif et économique des professionnels de la région puisse s'épanouir.

Les données sur lesquelles se base ce nouvel opus ont été recueillies en 2021 et 2022. Ses rédacteurs sont partis des mêmes items que la précédente édition afin de mesurer les évolutions et ont veillé à l'enrichir de focus autour des questionnements et réflexions du moment. Pour cela, ils ont :

- administré des questionnaires auprès des éditeurs et libraires puis commandé des analyses à deux équipes d'experts spécialistes de l'économie du livre
- extrait les données de l'Observatoire de la Lecture Publique (Service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture) en lien avec la Drac Occitanie
- établi des statistiques spécifiques pour les auteurs, la vie littéraire et le patrimoine
- enfin, exploité leurs données administratives relatives aux adhésions.

L'ensemble de données sur les acteurs du livre de notre territoire est compilé grâce à la base de données RIC (Réseau Information Culture), administrée par la Philharmonie de Paris. À ce titre, notre politique sur les données personnelles est consultable sur notre site Internet.

En s'inspirant des dernières avancées en terme de *data design*, l'équipe d'Occitanie Livre & Lecture a essayé de rendre la compréhension de ces données complexes à la fois simple et agréable. Nous vous en souhaitons donc une bonne lecture !

Serge Regourd, président

➔ À la croisée des politiques publiques nationales et régionales, Occitanie Livre & Lecture rassemble tous les professionnels pour un développement harmonieux et pérenne de la filière du livre sur notre territoire. Cette filière dense compte plus de 3 500 acteurs :

- plus de 1 200 auteurs ● 250 éditeurs ● 260 libraires ● 2 000 bibliothèques
- 100 archives et fonds patrimoniaux ● 300 médiateurs du livre ● 240 manifestations littéraires

Fondée à l'initiative de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, de la Drac Occitanie et des acteurs eux-mêmes, notre agence met notamment à la disposition de toutes et tous des informations, outils et ressources.



CHAPITRE 1 :

La création



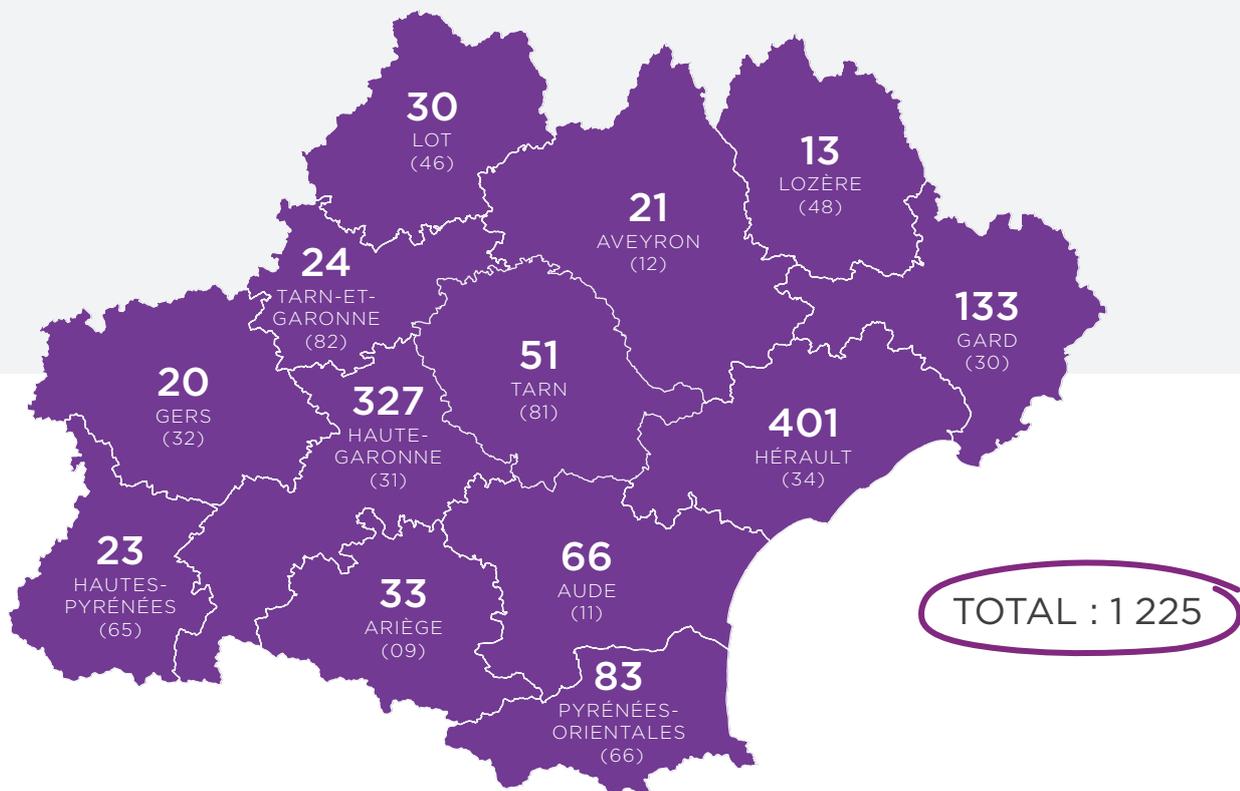


La création

RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

1225, c'est le nombre total d'autrices et auteurs référencés à la fin de l'année 2022 dans notre annuaire des professionnels du livre en Occitanie. Ce chiffre comprend les écrivains, les illustrateurs, les scénaristes BD et les traducteurs littéraires publiés à compte d'éditeur au cours des dix dernières années, avec un tirage initial de 500 exemplaires minimum – sauf pour les recueils de poésie, les textes de théâtre (300 exemplaires) et les livres d'artistes.

Il s'agit d'une hausse non négligeable (+7 % depuis l'édition 2021 des chiffres-clés et +13 % depuis celle de 2019) qu'il faut attribuer notamment aux flux démographiques globaux (installation dans la région de nombreux auteurs) et au dynamisme de la filière du livre dans la région.



➔ Déjà observée dans les précédentes éditions, la part importante de l'Hérault (401 auteurs) et de la Haute-Garonne (327) s'accuse. 60 % des auteurs de la région vivent aujourd'hui dans l'un de ces deux départements, avec une nette avance de l'Hérault, où réside 1 auteur sur 3. Si le Gard se maintient, avec 133 auteurs (11 %), les autres départements n'accueillent chacun que 1 à 7 % du nombre total.

MÉTHODOLOGIE

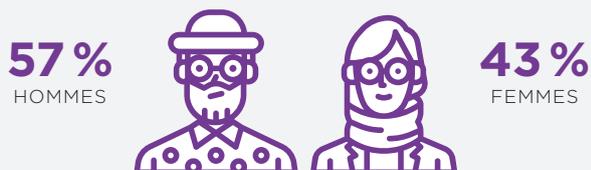
Les statistiques présentées ici se fondent d'abord sur notre annuaire des professionnels du livre en Occitanie, une base dont les données sont régulièrement mises à jour et nourrie chaque trimestre par le référencement de nouveaux auteurs. Par ailleurs, en janvier 2023, un questionnaire en ligne détaillé portant sur les années 2021 et 2022 a été soumis aux autrices et auteurs, qui ont été 199 à y répondre intégralement, soit un taux de réponse de 16 %.

PROFIL DES AUTEURS

Répartition hommes/femmes

Bien qu'il tende – très timidement – à s'estomper, passant de 58 % d'hommes pour 42 % de femmes en 2016, 2019 et 2021, à 57 % contre 43 % cette année, le déséquilibre entre auteurs et autrices reste d'actualité. Le phénomène est national et touche tout l'éventail d'activités de la création littéraire.

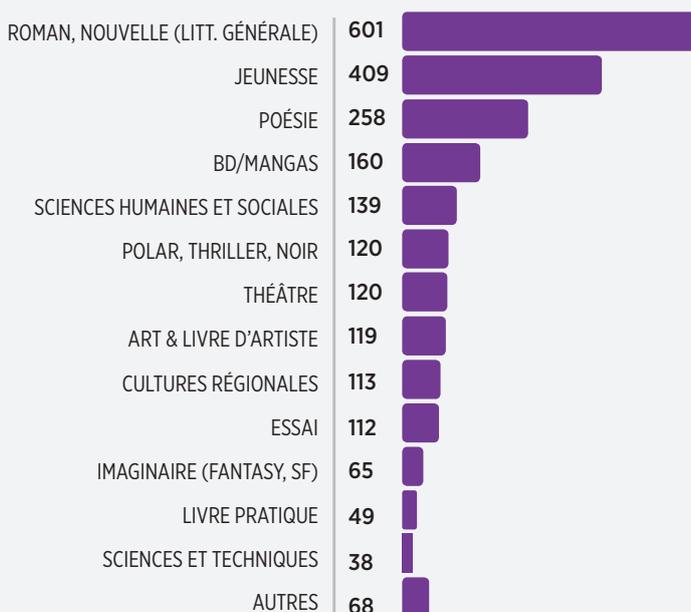
1 225
AUTEURS



Genres littéraires

49 % des auteurs publient de la littérature générale, un domaine qui enregistre une baisse de 7 points par rapport aux chiffres-clés 2021, tout en continuant de prévaloir dans les parutions. Le livre jeunesse, dans lequel est inclus le conte, se maintient en deuxième position, avec 1 auteur sur 3 (33 %, +3 points). La poésie, enfin, se hisse à 21 %, avec 258 auteurs concernés.

À noter que les auteurs se consacrent de moins en moins à un seul genre.



Résultat supérieur à 100 % car plusieurs réponses possibles

Corps de métiers

L'évolution la plus notable concerne la part des écrivains parmi les auteurs : ils étaient 87 % (994) dans les chiffres 2021 et ne sont plus que 80 % (986), une baisse relative, à mettre en rapport avec l'augmentation du nombre d'illustrateurs (231 en 2021, 246 aujourd'hui, dont 131 en jeunesse et 115 dans le secteur adulte). Là encore, il faut garder à l'esprit que beaucoup d'auteurs exercent plusieurs activités. À titre d'exemple, 83 % des traducteurs littéraires de la région sont également écrivains.



80 %
986 ÉCRIVAINS



20 %
246 ILLUSTRATEURS



6 %
73 SCÉNARISTES BD



9 %
114 TRADUCTEURS

Résultat supérieur à 100% car plusieurs activités possibles

Publications

Tous les profils d'auteurs, émergents ou confirmés, étant représentés dans notre annuaire, la longueur variable des bibliographies reflète cette diversité.



7 %
1 seul titre



18 %
de 2 à 4 titres



41 %
de 5 à 15 titres



34 %
Plus de 15 titres

Les auteurs et leur rémunération : (sur)vivre de sa plume

Le questionnaire adressé début 2023 aux autrices et auteurs d'Occitanie comportait un volet rémunération. Les réponses détaillées que 199 d'entre eux nous ont fournies permettent d'identifier quelques tendances sur cette problématique régulièrement soulevée par les associations professionnelles.

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION

"Selon vous, comment vos revenus d'auteur ont-ils évolué depuis 5 ans ?"	19 %  Hausse
	48 %  Stagnation
	33 %  Baisse

→ L'Enquête sur l'évolution des conditions contractuelles et de rémunération des auteurs du livre, conduite au début de l'année 2023 par la Société des Gens de Lettres (SGDL) et la Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP)¹ fait état de constats comparables à l'échelle nationale, du moins pour la part des revenus en droits d'auteurs versés par les éditeurs (à-valor, rémunération proportionnelle...) ou les organismes de gestion collective (ADAGP, SOFIA, SCAM, SACD...): « 43 % des auteurs ont constaté une diminution [...]. Seuls 13 % ont observé une hausse de ces revenus. Pour 44 % d'entre eux le montant de leurs droits est resté à peu près stable. »

1. https://www.sgd.org/phocadownload/Observatoire_SGDL-ADAGP/Observatoire_SGDL_ADAGP_des_r%C3%A9mun%C3%A9ration_des_auteurs_du_livre_VDEF_24_4_23.pdf

LES REVENUS ISSUS DE L'ÉCRITURE

"Quel niveau de revenus avez-vous retiré de l'exploitation de vos livres ?"

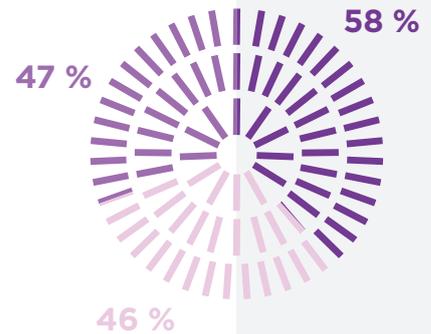


→ Les droits d'auteurs directement issus de l'exploitation des œuvres restent extrêmement minces : **43 % ont ainsi perçu moins de 500€ en 2022, 45 % en 2021. Seuls 20 % des répondants déclarent avoir dépassé le seuil des 8 500€ par an.** Ces chiffres montrent combien il est devenu difficile pour une écrasante majorité d'auteurs, notamment en début de carrière, de vivre de cette seule ressource. Ils soulignent par ailleurs la nécessité dans laquelle ils sont, pour compléter ces revenus, de multiplier les interventions dans le prolongement de leur activité de création (lectures publiques de l'œuvre, participation à des débats ou tables rondes, rencontres d'éducation artistique et culturelle) ou à titre « accessoire » (ateliers artistiques ou d'écriture, cours...).

LES AUTRES REVENUS

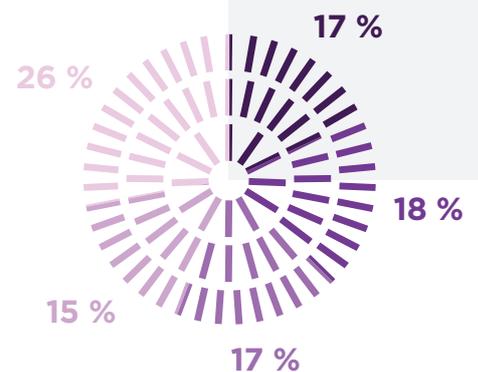
Activités dans le prolongement de la création, activités accessoires, activités en parallèle

- RENCONTRES PUBLIQUES, LECTURES, PERFORMANCES...
- ATELIERS D'ÉCRITURE, DE CRÉATION, DE FORMATION
- CRÉATIONS EN PARALLÈLE (COMMANDES, TRAVAUX DE PRESSE...)



Aides diverses perçues au cours des 10 dernières années (part des auteurs concernés)

- BOURSE DE CRÉATION CNL
- BOURSE DE CRÉATION OCCITANIE LIVRE & LECTURE (OU CRL ET RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON AVANT 2018)
- AUTRES BOURSES OU PRIX DOTÉS
- BOURSES DE RÉSIDENCE
- ALLOCATIONS / AIDES SOCIALES



FOCUS

→ Enfin, il est intéressant de noter que :

48 % des auteurs le sont à plein temps, en ce sens qu'ils n'exercent aucune autre activité artistique ou professionnelle.

Les 52 % restants déclarent travailler par ailleurs, les secteurs les plus fréquemment mentionnés étant ceux du journalisme, de l'enseignement, de la recherche, de l'art et, bien sûr, celui des métiers du livre (édition, librairie, bibliothèques...).

FOCUS

Soutien à la création en occitanie : bourses de création et bourses de résidence

Le dispositif « Aide aux auteurs » comprend deux volets : « **Bourses de création** » et « **Bourses de résidence** ». Il contribue à l'essor et à la diversité de la création et vient appuyer et encourager la pratique littéraire et artistique sur notre territoire.

BOURSES DE CRÉATION

Ouvertes à tous les auteurs vivant en Occitanie et sous certaines conditions, les bourses de création révèlent des **talents émergents** et consolident des **parcours plus confirmés**. Elles sont allouées selon des critères et des modalités bien définis, disponibles sur notre site Internet www.occitanie.livre.fr (rubrique Bourses de création).

Les données ci-dessous proposent **un retour sur les lauréats 2020-2022** (profils, répartition géographique, etc.).

Une enveloppe budgétaire stable

→ En un temps où plus de la moitié des auteurs perçoivent moins de 1 000 € par an de l'exploitation de leurs livres (cf. Les auteurs et leur rémunération P.7) et où la crise sanitaire n'a fait qu'accroître leur précarité, **les aides directes aux auteurs proposées par l'agence et ses partenaires – Région Occitanie, Drac Occitanie et CNL – se révèlent des mesures indispensables et prioritaires.**

En 3 ans, **233 184 € net*** (277 700 € brut) ont été versés à **51 auteurs** :

129 900 € (56 %) à 31 hommes

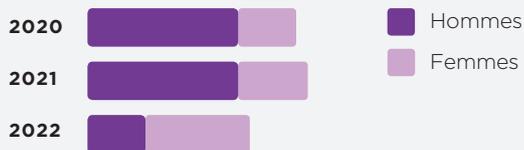
103 284 € (44 %) 20 femmes

*soit une **baisse d'environ 13,8 %** en comparaison à la période 2018-2020 durant laquelle une partie des ressources non employées pendant la pandémie de Covid a été réinjectée dans le dispositif Bourses de création.

	MONTANTS ALLOUÉS AUX HOMMES	MONTANTS ALLOUÉS AUX FEMMES	MONTANTS TOTAUX NETS
2020	56 847 € Pour 13 hommes	28 551 € Pour 5 femmes	85 398 €
2021	52 900 € Pour 13 hommes	24 351 € Pour 6 femmes	77 251 €
2022	20 153 € Pour 5 hommes	50 382 € Pour 9 femmes	70 535 €
TOTAL	129 900 € Pour 31 hommes	103 284 € Pour 20 femmes	233 184 €

Un nombre d'auteurs aidés régulier, lui aussi

51 auteurs ont bénéficié de bourses de création au cours de ces 3 dernières années (contre 57 entre 2018 et 2020).



Répartition des auteurs boursiers femmes/hommes

2020 - 2022

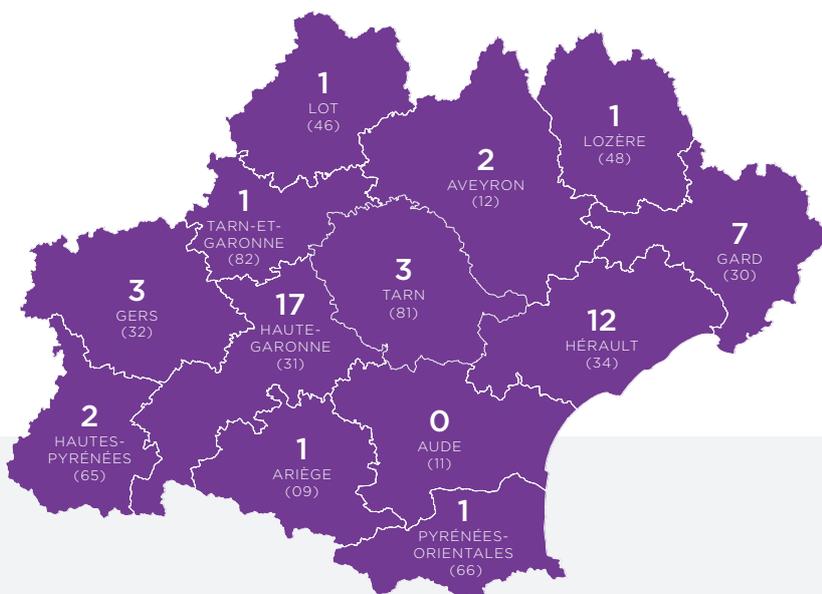


→ Comme l'indiquaient déjà les précédents chiffres-clés, **les auteurs boursiers sont majoritairement des hommes (61 %)**. Le nombre de candidats hommes est en effet supérieur à celui des femmes jusqu'en 2022 où la tendance s'inverse (cf. tableau page 9). Pour tendre à la parité et lutter contre ce phénomène du plafond de verre, l'agence prête une attention particulière aux autrices et les incite d'autant plus dans leurs démarches pour déposer des demandes.

FOCUS

Répartition des auteurs boursiers par département

Le dispositif est ouvert à tous les auteurs installés sur le territoire régional. Sans surprise, une majorité significative (**57 % des auteurs boursiers**) est concentrée dans les départements de la Haute-Garonne (**17 auteurs**) et de l'Hérault (**12 auteurs**). Les autres départements accueillent les **43 % restants**. **Seul le département de l'Aude n'est pas représenté** (la Lozère sur la période 2018-2020).

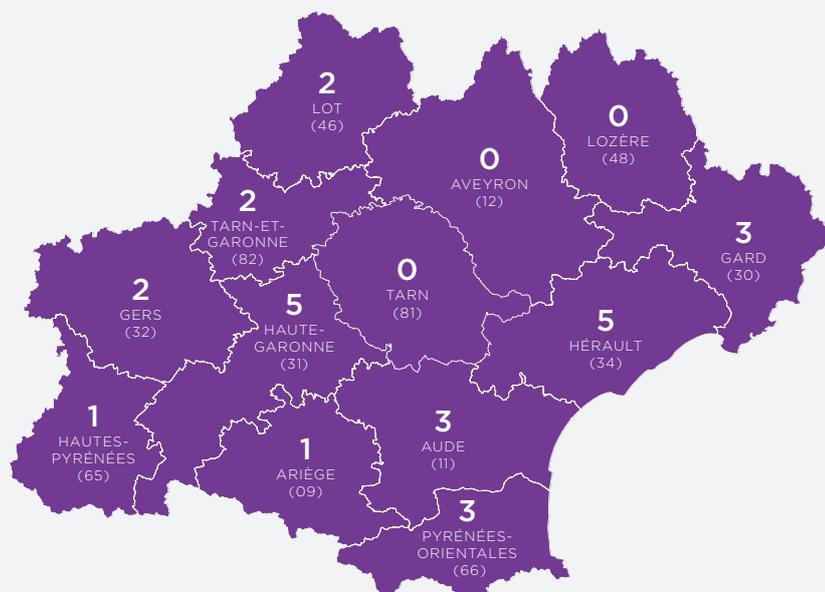


En comparaison à la période 2018-2020, on note **une répartition plus équilibrée des auteurs boursiers sur l'ensemble du territoire**. Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault comptaient alors à **eux seuls 67 % des auteurs boursiers** (57 % sur 2020-2022).

BOURSES DE RÉSIDENCES

Créé en 2018 en complément des bourses de création, le dispositif « Bourses de résidence » mis en œuvre par Occitanie Livre & Lecture permet d'attribuer une rémunération (**2 000 € brut/mois**) à des écrivains nationaux voire internationaux accueillis sur notre territoire, leur offrant ainsi une parenthèse pour mener à bien un projet littéraire et/ou artistique personnel et leur donner la possibilité de rencontrer les publics.

→ Les 27 lieux répertoriés en Occitanie organisent a minima une résidence par an. Les résidences sont de plus en plus sollicitées par les auteurs en France qui éprouvent un besoin impérieux d'être accompagnés non seulement sur le plan financier mais aussi artistique.



Une enveloppe budgétaire en légère hausse

Le montant global alloué est de 90 000 € contre 81 000 € sur la période 2018-2020 (soit une hausse de 11 %).

Un nombre d'auteurs aidés en augmentation également

Entre 2020 et 2022, **45 auteurs** ont été accueillis en résidence (23 hommes et 22 femmes). Ils étaient 39 entre 2018 et 2020, soit une hausse de 15,4 %.

	Nombre d'auteurs aidés	Répartition femmes/hommes	Nombre de lieux	Montant total alloué
2020	13	5 FEMMES 8 HOMMES	9	26 000 €
2021	16	8 FEMMES 8 HOMMES	11	32 000 €
2022	16	9 FEMMES 7 HOMMES	10	32 000 €
TOTAL	45	22 FEMMES 23 HOMMES		90 000 €

→ Les auteurs accueillis en résidence participent également à **l'activité d'un territoire, souvent rural**, et contribuent à **son développement**. Entre 2020 et 2022, ce sont 9 départements sur les 13 que compte la région Occitanie qui ont été directement concernés par ce dispositif.

Pour prendre connaissance du dispositif, des critères d'attribution des bourses et découvrir les portraits des lauréats, rendez-vous sur notre site Internet www.occitanielivre.fr (rubrique Bourses de résidences).



CHAPITRE 2 :

La vie littéraire

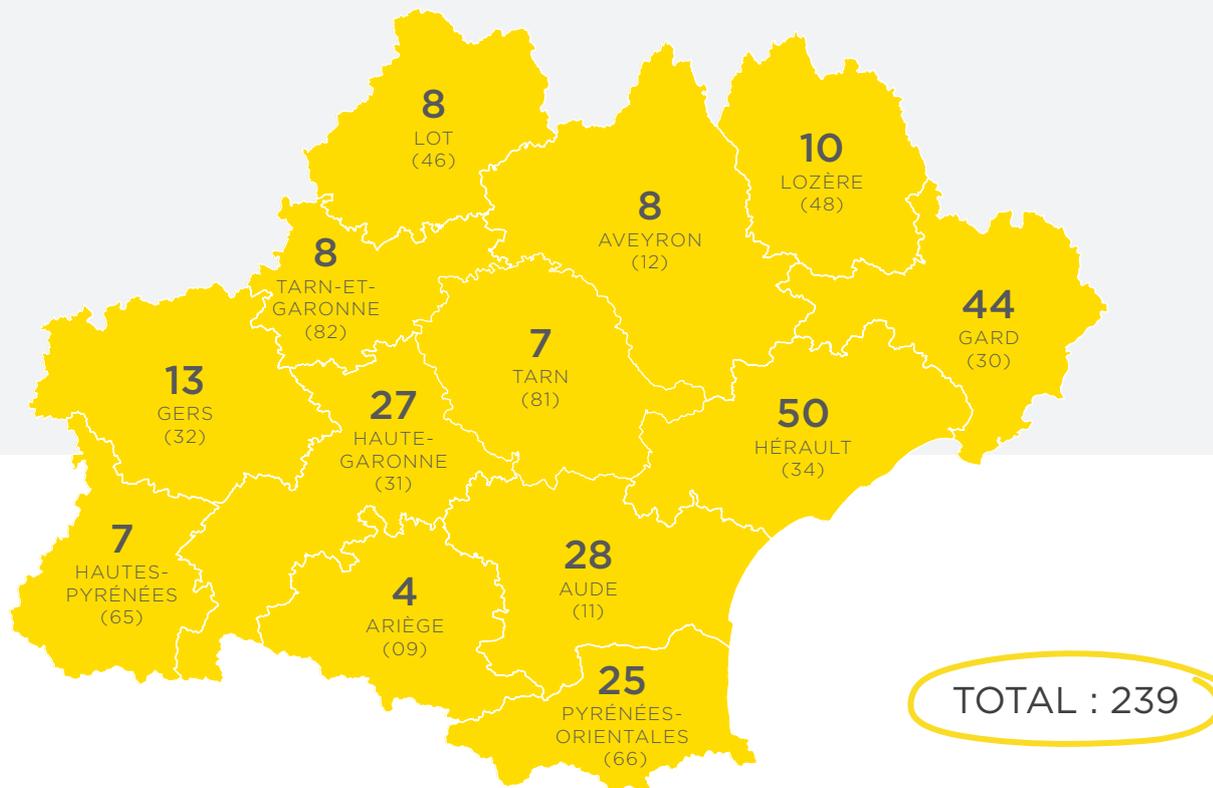




Manifestations littéraires

RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

Si elle a lourdement pesé sur la vie littéraire, la crise sanitaire n'aura eu que peu d'incidences sur la répartition territoriale des manifestations. L'Hérault et le Gard devancent encore nettement les autres départements, avec 39 % de l'ensemble (38 % en 2019). En ajoutant ceux, également assez actifs, de l'Aude (12 %), de la Haute-Garonne (11 %) et des Pyrénées-Orientales (10 %), il apparaît que 72 % des manifestations sont organisées dans 5 départements sur les 13 que compte l'Occitanie. Ces chiffres sont bien sûr à lire en gardant à l'esprit les écarts de densité démographique.



MÉTHODOLOGIE

➔ Plusieurs sources ont été croisées pour établir et analyser ces statistiques régionales de la vie littéraire. La première est notre annuaire des professionnels du livre en Occitanie, une base régulièrement mise à jour et recoupée pour cette édition des chiffres-clés avec les informations et programmes diffusés par les structures elles-mêmes. La seconde est constituée des résultats d'un questionnaire en ligne adressé en janvier 2023 aux organisateurs de manifestations littéraires, lequel a mobilisé 69 répondants, soit 29 % des acteurs référencés. Ce questionnaire portait sur les années de référence 2021 et 2022.

NOMBRE DE MANIFESTATIONS : UNE STABILITÉ ASSEZ RELATIVE

→ Il serait tentant d'expliquer le passage de 244 à 239 manifestations par 5 cessations, mais la réalité de la vie littéraire est plus mouvante et plus complexe, en particulier au sortir de la crise sanitaire. Si une quinzaine de structures n'a pas survécu aux confinements, beaucoup d'autres ont mis en sommeil ou allégé leurs programmations, puis repris progressivement, souvent sous une forme renouvelée, en 2021 ou en 2022. D'autre part, ces deux dernières années ont vu se créer une dizaine de salons et festivals, un chiffre assez bas en comparaison de l'avant-COVID, mais une dynamique s'est enclenchée qui semble s'accélérer en 2023.

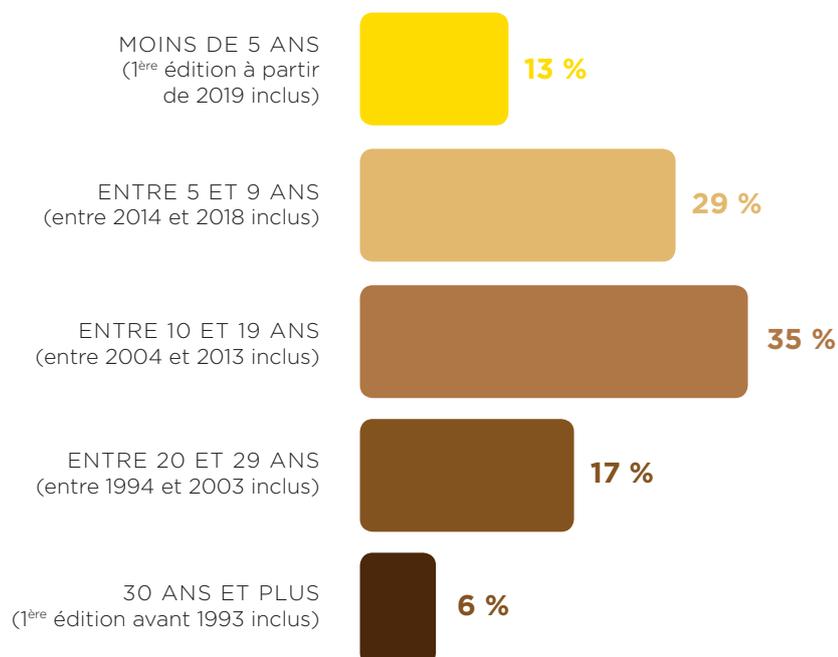
	2019		2021		2022
Ariège	2	→	4	→	4
Aude	29	↘	27	→	28
Aveyron	9	→	11	↘	8
Gard	52	↘	47	↘	44
Haute-Garonne	26	→	27	→	27
Gers	16	→	18	↘	13
Hérault	53	↘	44	→	50
Lot	8	→	9	↘	8
Lozère	12	↘	8	↘	10
Htes-Pyrénées	5	→	6	→	7
Pyrénées-Or.	28	↘	24	→	25
Tarn	9	→	12	↘	7
Tarn-et-Garonne	9	↘	7	→	8
Occitanie	258		244		239

ANCIENNETÉ

13 % des manifestations ont moins de 5 ans, contre 18,5 % dans l'édition 2021 des chiffres-clés. Avec 58 % de manifestations dont la création remonte à 10 ans et plus, le secteur se caractérise en Occitanie par la maturité de ses structures, qui ont su s'ancrer dans leurs territoires en renouvelant au fil des années leur offre et leurs formats.

Nombre de manifestations littéraires par ancienneté

(données disponibles pour 185 manifestations)



SPÉCIALITÉ

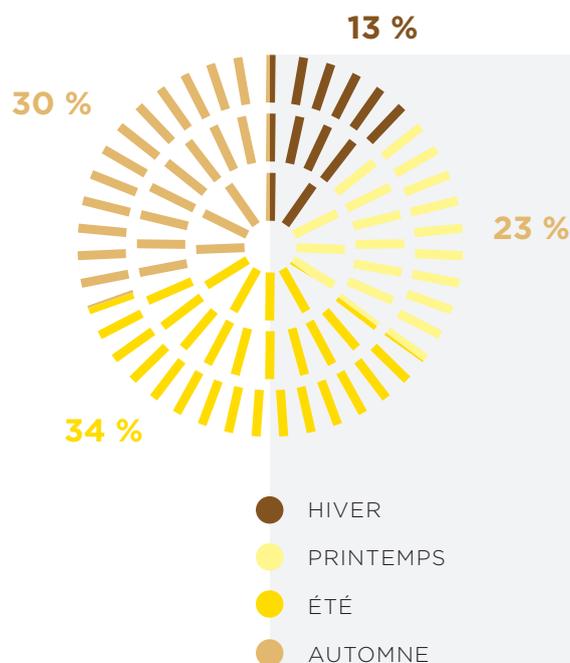
LITTÉRATURE GÉNÉRALE / GÉNÉRALISTE	●	50 %
LIVRE JEUNESSE (DONT CONTE)	●	19 %
BD, MANGA	●	13 %
POÉSIE, THÉÂTRE	●	8 %
POLAR, ROMAN NOIR	●	4 %
AUTRES (LIVRE D'ART, SHS, RÉGIONALISME...)	●	6 %

L'approche généraliste continue d'être privilégiée par les programmeurs, à hauteur de 50 % (119 manifestations) et elle gagne même 7 points depuis les derniers chiffres-clés. Bien qu'il faille prendre quelques précautions concernant les attributions par spécialité – dans la mesure où la plupart des événements dits généralistes sollicitent également des auteurs de BD, de jeunesse, de polar et roman noir, etc. – il est intéressant de souligner l'équilibre parfait, à 50/50, entre programmations généralistes et spécialisées. Parmi ces dernières, notons que le secteur BD, manga, roman graphique, d'une part, et celui de la poésie et du théâtre, d'autre part, poursuivent leur développement, avec +2 points, respectivement à 13 % et 8 %. La part des événements jeunesse reste stable. Seul celui du polar et roman noir est en recul (4 %, -4 points).

SAISONNALITÉ

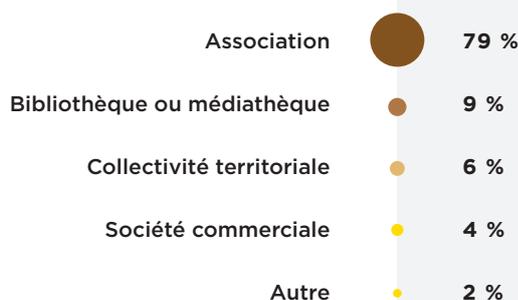
→ L'une des conséquences de la crise sanitaire a été la redéfinition du calendrier des manifestations sur leurs territoires. Avec le troisième confinement d'avril-mai 2021, et même après, les reports se sont multipliés, et les organisateurs ont parfois gardé les nouvelles dates, plus tardives, d'une année sur l'autre. Telle pourrait être une explication à la baisse assez notable du nombre de manifestations programmées au printemps, qui passe de 35 à 23 %, au profit de la saison estivale, qui bondit de 26 à 34 %. L'hiver, longtemps considéré comme saison morte en matière de salons et festivals, gagne enfin 3 points, atteignant 13 % au lieu de 10.

Il est toutefois important de garder à l'esprit que de plus en plus d'organisateur optent pour une programmation tout au long de l'année, en gardant un temps fort annuel pour le festival lui-même.



STATUT DES STRUCTURES ORGANISATRICES

→ La forme associative reste largement plébiscitée, avec 4 structures sur 5, une proportion qui correspond à une hausse de 5 %, à mettre en lien avec la part en diminution des bibliothèques et médiathèques (9 %, -2 points) et surtout des collectivités locales (6 %, -4 points). Il paraît toutefois hasardeux d'interpréter le recul de ces dernières comme un désengagement ; bien souvent elles gardent un rôle important, y compris au plan du soutien financier, aux côtés des associations.



Formation et professionnalisation des acteurs de la vie littéraire

En concertation avec le comité sectoriel Vie littéraire et dans la lignée du remaniement du dispositif de soutien de la Région aux manifestations littéraires, Occitanie Livre & Lecture a mis en 2022 l'accent sur la formation des acteurs de la vie littéraire aux **pratiques éco-responsables** pour limiter l'impact environnemental des manifestations. **Soucieuse de la condition des auteurs**, l'agence a également œuvré tout au long de l'année en faveur de leur rémunération **pour toute intervention de médiation ou de création** dans le cadre de festivals et salons en promouvant la Charte nationale des manifestations littéraires.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

Transport et mobilité représentent entre 60 et 90 % de l'impact carbone d'un événement culturel. Face à ce constat et afin d'y remédier, comment travailler en réseau, favoriser la circulation des auteurs sur le territoire, mutualiser compétences et moyens techniques ?

Dans le cadre du plan de formation et de professionnalisation des acteurs de la vie littéraire, Occitanie Livre & Lecture a organisé en décembre 2022 un **webinaire sur l'éco-responsabilité et la décarbonation des manifestations littéraires.**

➔ **Plus d'une cinquantaine de personnes** ont participé à cette rencontre en visioconférence animée par deux spécialistes :

David Irle, consultant indépendant sur les questions d'énergie et du climat auprès du secteur culturel et cosignataire de l'ouvrage *Décarboner la culture* (éd. Presses Universitaires de Grenoble)

Béatrice Magnier, coordonnatrice de l'association toulousaine Elément'erre dont la mission est de favoriser les pratiques éco-responsables des événements en Occitanie.

FOCUS



LA CHARTE NATIONALE DES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

En invitant systématiquement les organisateurs de la vie littéraire à adhérer à **La Charte nationale des manifestations littéraires**, l'agence encourage les bonnes pratiques notamment en matière de **rémunération des auteurs** pour toute animation, rencontre, débat, etc. Cette Charte – conçue en partenariat avec la Fill, la Sofia, la SGDL, La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse et Relief – est un formidable outil de sensibilisation et un code des bons usages qui permet de développer une démarche professionnelle.

➔ **92 manifestations littéraires** de la région sont signataires de cette Charte ce qui représente **38 % de l'ensemble des manifestations littéraires en Occitanie.**



CHAPITRE 3 :

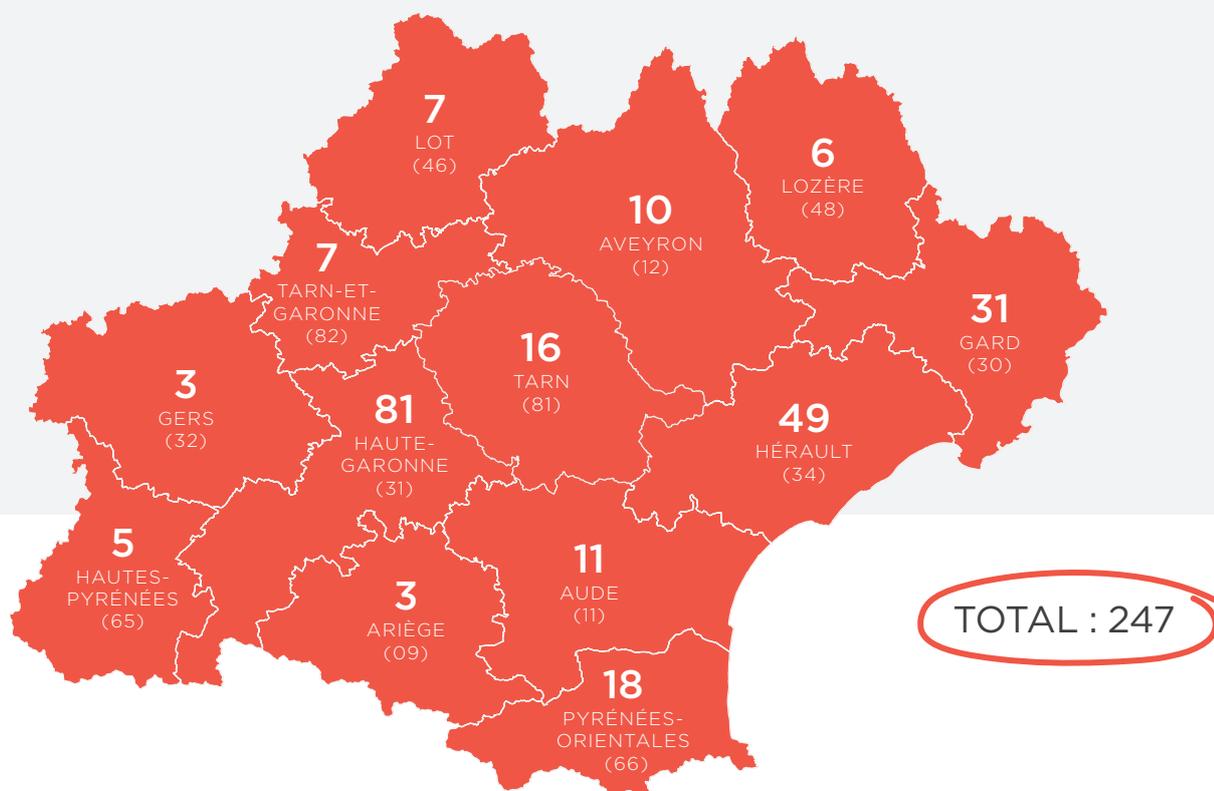
L'édition



L'édition

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Voici la répartition sur l'ensemble du territoire des 247 maisons d'édition recensées dans la base de données de l'agence. On notera à la fois la forte concentration des éditeurs dans les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard, qui accueillent 65 % de l'ensemble de la profession, ainsi que dans les aires urbaines : Toulouse (49), Montpellier (22), Perpignan (12), Nîmes (10).



MÉTHODOLOGIE

En 2022, Occitanie Livre & Lecture a initié une étude sur la filière de l'économie du livre en région dont les conclusions exhaustives seront présentées à l'automne 2023. L'étude de la branche édition en Occitanie a été confiée au cabinet Axiales.

→ Pour les besoins de ce travail documentaire, un questionnaire détaillé, comportant une centaine de questions, a été adressé aux 247 maisons d'édition professionnelles recensées par l'agence. Les chiffres-clés présentés ci-après sont

donc issus des données collectées lors de l'étude. Un taux de réponse de 35 % a été enregistré en retour, ce résultat se situant dans la moyenne haute des études régionales réalisées au cours des dernières années. Pour mémoire, les chiffres-clés 2021 et 2019 étaient respectivement basés sur les retours de 21 % et 15 % des structures.

DATE DE CRÉATION DES MAISONS D'ÉDITION

Sur les 247 maisons d'édition de l'échantillon de départ, 239 ont complété leur date de création.

Environ la moitié des maisons d'édition a donc plus de 20 ans. Cet indicateur reste stable au fil des éditions des chiffres-clés.

15 SOIT 6,3 %	●	0-5 ANS
40 SOIT 16,7 %	●	5-10 ANS
68 SOIT 28,5 %	●	10-20 ANS
59 SOIT 24,7 %	●	20 -30 ANS
29 SOIT 12,1 %	●	30 -40 ANS
18 SOIT 7,5 %	●	40-50 ANS
10 SOIT 4,2 %	●	50 ANS

DOMAINES EDITORIAUX

86 répondants

LITTÉRATURE	40	●	46,5 %
ARTS	30	●	34,9 %
SCIENCES HUMAINES	28	●	32,6 %
LIVRE JEUNESSE	26	●	30,2 %
POÉSIE, THÉÂTRE	23	●	26,7 %
CULTURE RÉGIONALE	23	●	26,7 %
ROMAN NOIR, POLAR	11	●	12,8 %
BD, MANGAS	11	●	12,8 %
LIVRE EN LANGUE RÉGIONALE	10	●	11,6 %
LIVRE PRATIQUE	9	●	10,5 %
SCIENCES ET TECHNIQUES	8	●	9,3 %
FANTASTIQUE ET SF	8	●	9,3 %
ENSEIGNEMENT	2	●	2,3 %
ENCYCLOPÉDIES, DICTIONNAIRES	2	●	2,3 %
CONTE	2	●	2,3 %
DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1	●	1,2 %
AUTRE	1	●	1,2 %

→ L'ensemble des domaines éditoriaux sont représentés par les maisons d'Occitanie. Le territoire reste donc un bel exemple en termes de diversité bibliographique. Sans surprise par rapport aux données 2021, la littérature, les arts et les sciences humaines restent les genres les plus représentés suivis par la poésie et la culture régionale. En moyenne, les éditeurs de la région sont présents dans trois domaines éditoriaux différents.

A titre indicatif, les données 2021-2022 du SNE donnent un classement national sensiblement différent :

- 1 LITTÉRATURE
- 2 BANDE DESSINÉE
- 3 LIVRE JEUNESSE
- 4 SCIENCES HUMAINES
- 5 LIVRES PRATIQUES

La présence des ouvrages d'art dans les trois principaux domaines est donc une caractéristique de l'édition en Occitanie.

ÉTUDE DES CATALOGUES

→ 32 382 titres disponibles en 2022



LIVRES IMPRIMÉS

81 éditeurs
ont produit
281 titres



LIVRES NUMÉRIQUES

31 éditeurs
ont produit
173 titres



LIVRES AUDIO

9 éditeurs
ont produit
16 titres



REVUES

16 éditeurs
ont produit
222 titres



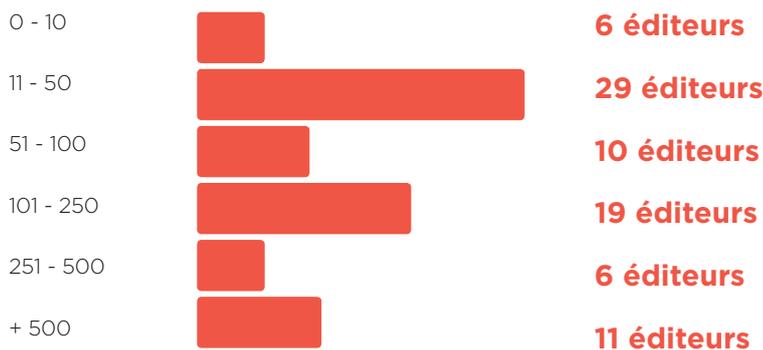
LIVRES D'ARTISTES

16 éditeurs
ont produit
34 titres



Nombre de titres papier au catalogue

86 répondants



81 éditeurs de livres imprimés dont :

- 31 publient également des livres numériques
- 13 publient également des livres d'artistes
- 13 publient également des revues
- 8 publient également des livres audio.

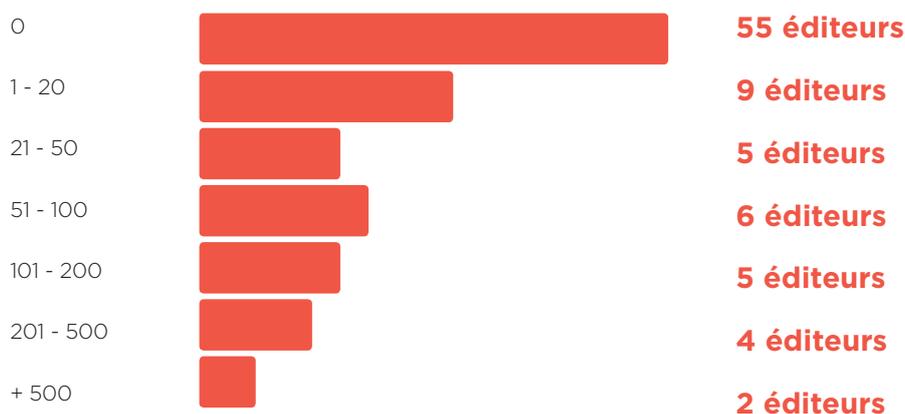
Si le nombre moyen de titres papier disponibles est de 281, la valeur médiane se situe quant à elle beaucoup plus bas avec 69 titres.

Le livre numérique peu développé mais conforme à la tendance nationale

→ 5 363 titres disponibles en numérique chez 31 éditeurs

Nombre de titres numériques au catalogue

86 répondants



→ Sur les 86 répondants, 31 éditeurs, soit 36 %, ont déclaré proposer également une offre numérique représentant un volume de 5 363 titres disponibles. Toutefois pour environ un tiers de ces éditeurs le catalogue n'excède pas une vingtaine de titres.

Sans être négligeable dans l'activité des maisons d'édition d'Occitanie, on note que le déploiement de catalogues numériques ne s'est pas généralisé.

Cette tendance est peut-être à confronter avec les chiffres nationaux. D'après les chiffres-clés 2021-2022 du Syndicat national de l'édition, le chiffre d'affaires total des ventes de livres s'est élevé à 2 931 millions d'euros dont 273,2 millions pour le marché du livre numérique, soit 9,3 %. Sur ces 273,2 millions d'euros, 222,2 millions sont réalisés sur la vente d'ouvrage scolaires, professionnels et universitaires. Au niveau national, le poids cumulé des ventes de livres numériques sur les segments grand public et littérature reste donc modeste. Ce qui explique peut-être le lent développement de cette offre chez les éditeurs d'Occitanie, préférant se concentrer sur d'autres enjeux.

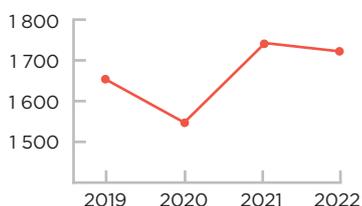
Un nouvel indicateur à surveiller : le livre audio

Compte-tenu de l'essor du marché du livre audio, il a semblé intéressant d'isoler un nouvel indicateur concernant la production de ce type de livres chez les éditeurs de la région. En effet, selon le Syndicat national de l'édition (SNE), la Sofia et la Société des gens de lettres, le nombre d'audio-lecteurs aurait atteint 10 millions en 2021.

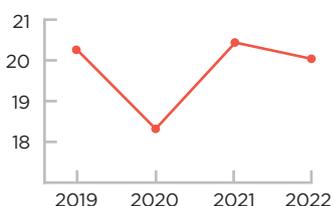
A ce jour, on constate que sur l'ensemble du présent panel, 11% d'éditeurs produisent des livres audio. Un indicateur à suivre dans les années à venir, d'autant plus que l'on voit apparaître des mesures incitatives de la part des pouvoirs publics. Citons par exemple l'aide expérimentale à l'édition de livres audio mise en place par le CNL dès 2021.

Nouveautés par an

NOMBRE DE NOUVEAUTÉS



NOMBRE MOYEN DE NOUVEAUTÉS PAR MAISON D'ÉDITION



En moyenne, les maisons d'édition produisent annuellement 20 nouveautés. Ce chiffre est stable depuis 2019 mais il cache de fortes disparités puisque la médiane est de 6 ouvrages publiés par an. Le tirage moyen est quant à lui de 1 300 exemplaires.

Nombre de parutions par an

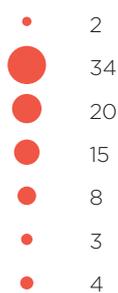
86 répondants

→ En 2021, 7 éditeurs totalisent 60 % des nouveautés de l'échantillon. 37 % des éditeurs publient de 1 à 5 nouveautés par an.

NB DE PARUTIONS PAR AN



NB D'ÉDITEURS



Dans un dossier intitulé *Crise du papier : comment l'édition se réinvente* paru en septembre 2022, *Livres hebdo* indique que : « (...) le prix du papier et du carton a bondi de 50 % entre janvier 2021 et mai 2022 ». Compte-tenu de la hausse significative des frais de fabrication des ouvrages et d'une réflexion plus globale engagée par la filière autour des enjeux environnementaux, les éditeurs ont été interrogés sur leurs parutions annuelles. L'idée étant de mesurer l'impact de ces enjeux sur le volume des publications annuelles.

On constate que plus de 60 % des maisons d'édition publient entre 1 et 10 titres par an, tandis que l'essentiel des titres publiés se concentre sur moins de 10 % de la filière.

→ Au niveau national, on constate qu'après une baisse significative du nombre de titres édités en 2020, probablement liée à la crise sanitaire, la production de titres tout comme la production en nombre d'exemplaires est à nouveau à la hausse.

Les données de l'année 2021 dépassent nettement les chiffres de 2019. Le nombre d'exemplaires tirés a ainsi augmenté de 37 millions tandis que le nombre de titres édités a quant à lui augmenté de 2 337 titres.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ÉDITORIALE NATIONALE
(Source : Chiffres-clés de l'édition SNE 2021)



*Nouveautés + réimpressions

STRUCTURATION PAR TRANCHE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

66 répondants

MOINS DE 100 000 €	2,6 % DU CA	57 % DES ME
DE 100 000 € À 500 000 €	5,2 % DU CA	23 % DES ME
DE 501 000 € À 1 M€	6,5 % DU CA	6 % DES ME
+ DE 1 M€	85,7 % DU CA	14 % DES ME

→ 66 maisons d'édition du panel ont communiqué leurs données économiques. Sur cet échantillon, on constate que l'essentiel du chiffre d'affaires de la filière, soit 85 %, est concentré autour de 9 structures, soit 13 % des répondants, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros. À l'inverse, le tissu des maisons d'édition se compose en majorité (57 %) d'entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €.

CA moyen



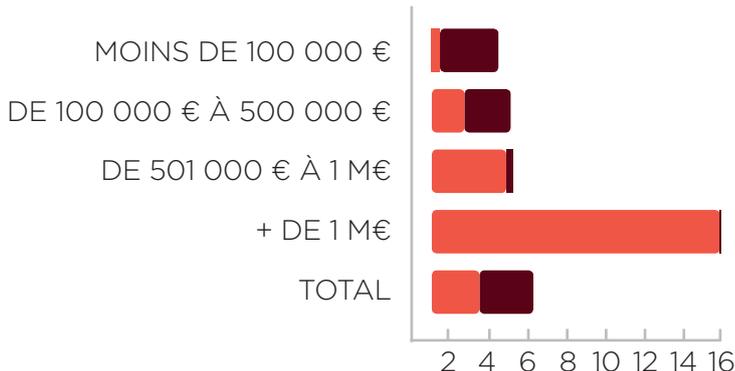
Personnel moyen



Tirage moyen



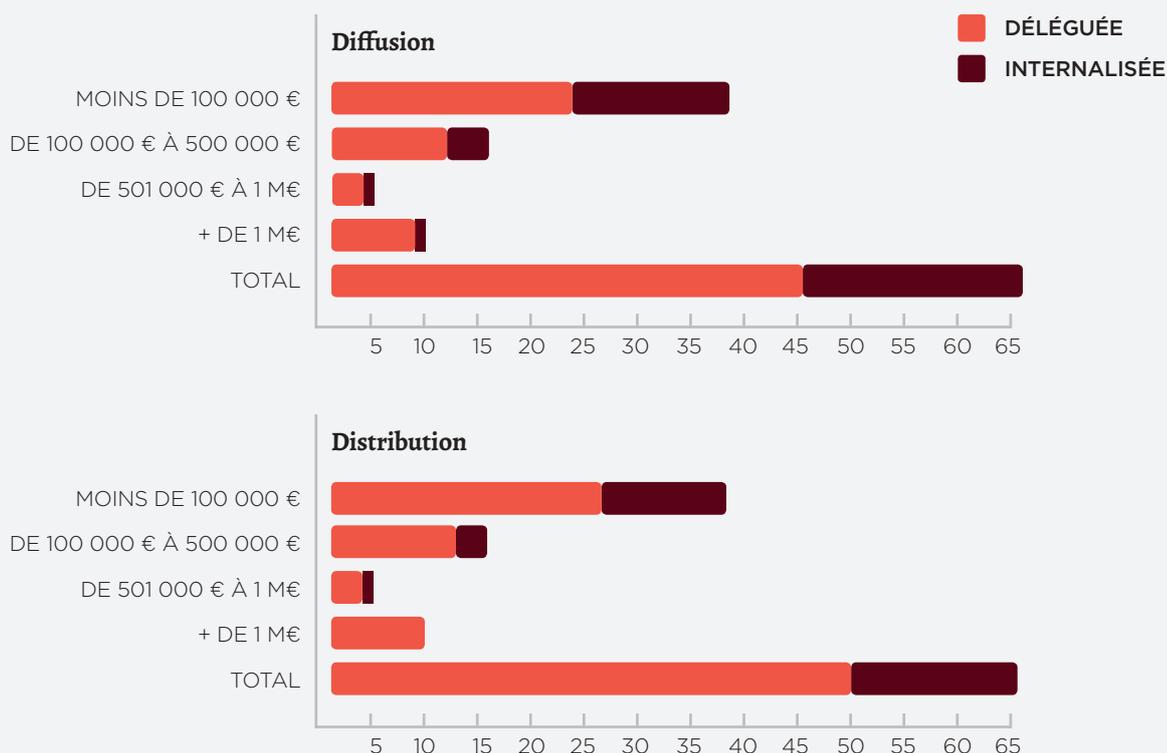
ÉDITION ET EMPLOI



■ SALARIÉS
■ AUTRES STATUTS

→ L'évolution du nombre moyen de collaborateurs sous contrat en fonction du chiffre d'affaires appelle peu de commentaires : plus le CA est élevé, plus il y a de salariés permanents. Le seuil pour la création d'emplois au sein de la structure semble se situer au-delà des 100 K€.

Diffusion-distribution selon le CA



→ Sans surprise, plus le chiffre d'affaires de la maison d'édition est élevé plus elle a tendance à déléguer la diffusion et la distribution des ouvrages.

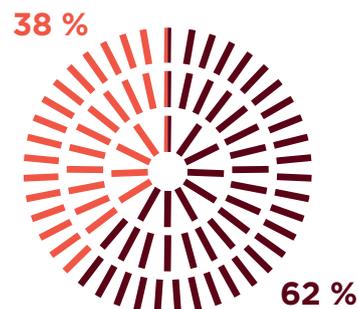
DIFFUSION-DISTRIBUTION

Diffusion déléguée ou internalisée

82 répondants

DIFFUSION DÉLÉGUÉE ■
AUTO-DIFFUSION ■

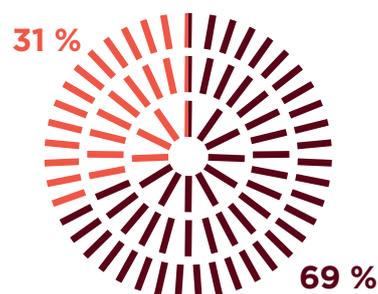
→ 38 % des maisons d'édition interrogées sont en autodiffusion. Ce chiffre est en baisse par rapport à la dernière édition des chiffres-clés dans lesquels plus de la moitié du panel se chargeait de la diffusion de son catalogue. L'autre point à souligner dans ces données est la part des éditeurs pour qui l'autodiffusion est un choix : 22 structures sur 31, soit 70 % (6 ont répondu Non à la question « L'auto-diffusion est-elle un choix ? » et 5 n'ont pas répondu). Parmi les raisons pouvant expliquer ce positionnement citons, pour certains, le faible nombre de titres au catalogue en raison de l'âge de la maison d'édition, le positionnement du catalogue sur une niche éditoriale ou bien le modèle économique retenu.



Distribution déléguée ou internalisée

78 répondants

DISTRIBUTION DÉLÉGUÉE ■
AUTO-DISTRIBUTION ■



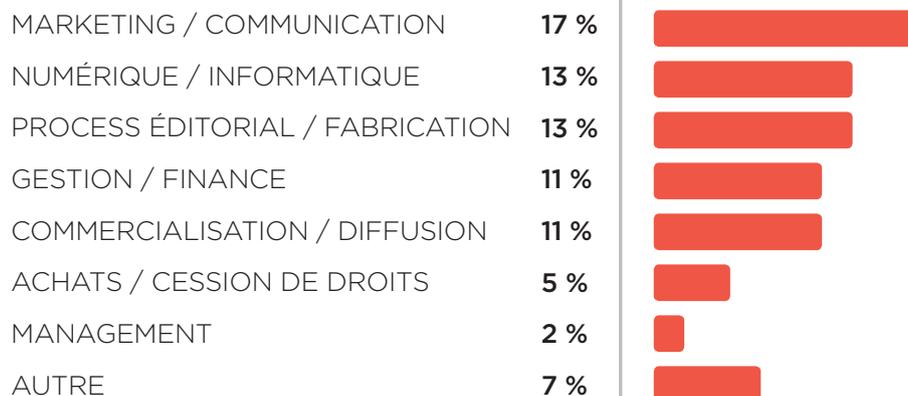
FORMATION

Une envie de formation mais peu de concrétisation

À la question « Des actions de formation continue ont-elles été organisées récemment (moins de 5 ans) ? », 38 éditeurs ont répondu Oui et 39 Non. Mais ils sont 42 à envisager des actions de formation à l'avenir.

Domaines de formation envisagés

77 répondants



→ Parmi les domaines de formation envisagés, le marketing / communication, le numérique / informatique, le process éditorial / fabrication sont les trois thématiques prioritaires du panel interrogé. La gestion et la commercialisation se positionnent juste après. Toutefois, malgré les besoins exprimés par les maisons d'édition en matière de formation, on constate que seule une maison d'édition sur deux a entrepris des actions de formation continue au cours des cinq dernières années.



CHAPITRE 4 :

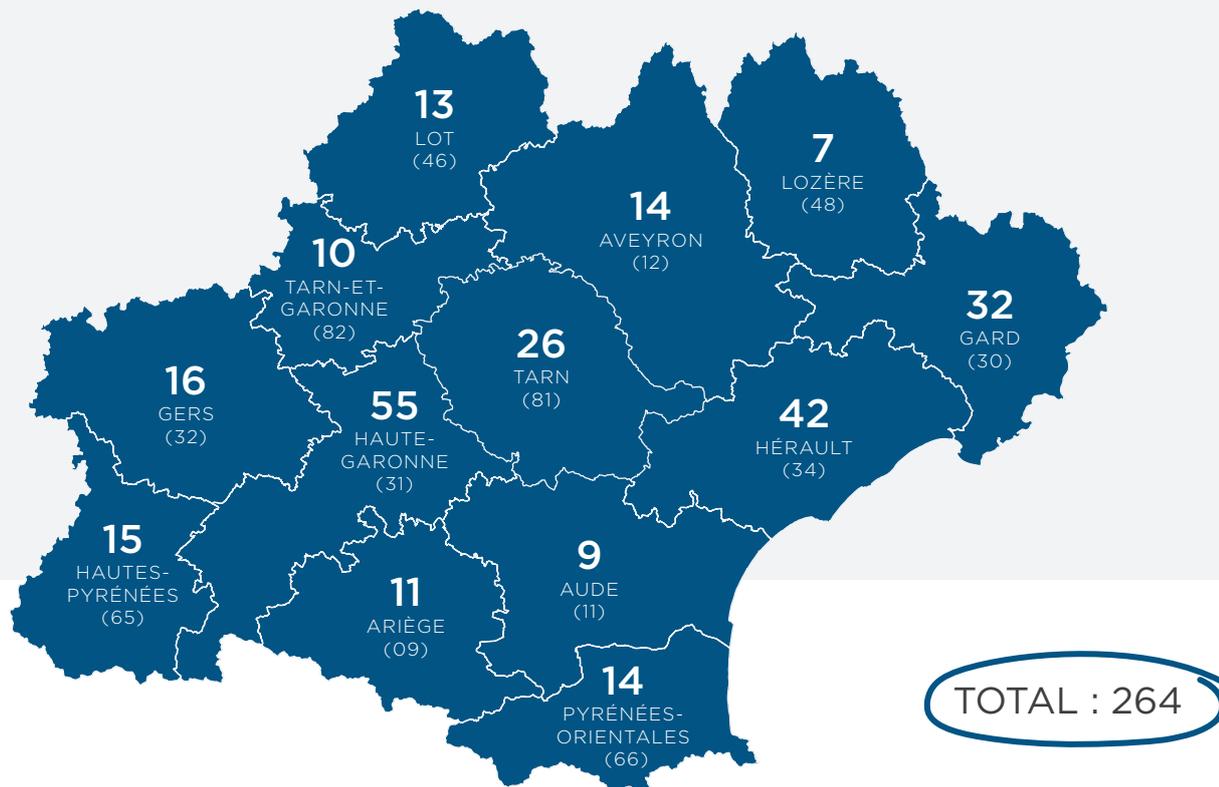
La librairie



La librairie

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Le Gard, les Pyrénées-Orientales et la Haute-Garonne sont les territoires ayant connu le plus d'ouvertures de librairies depuis la parution des derniers chiffres-clés.



MÉTHODOLOGIE

Ces données ont été recueillies auprès des librairies du territoire régional recensées par Occitanie Livre & Lecture (264 librairies) grâce à la diffusion d'un questionnaire administré et analysé par Book Conseil.

La production de ces chiffres-clés s'appuie sur les réponses communiquées ainsi que sur l'analyse des comptes détaillés et liasses fiscales fournis par les libraires volontaires.

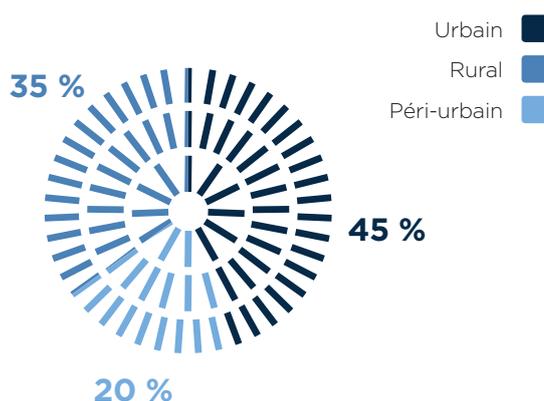
→ Le questionnaire a permis de recueillir 72 réponses exploitables (28,2 % des structures du territoire). L'analyse des données comptables a porté sur 60 librairies, dont 57 ont été retenues (taux de réponse de 23,5 %) pour l'année 2021-2022.

Les librairies ont été analysées en fonction du territoire, de leur typologie et de leur niveau de chiffre d'affaires. Plus de 10 % des répondants ont ouvert au cours des deux dernières années. Pour rappel, les derniers chiffres-clés présentaient les réponses de 33 % des structures recensées.

Territoire

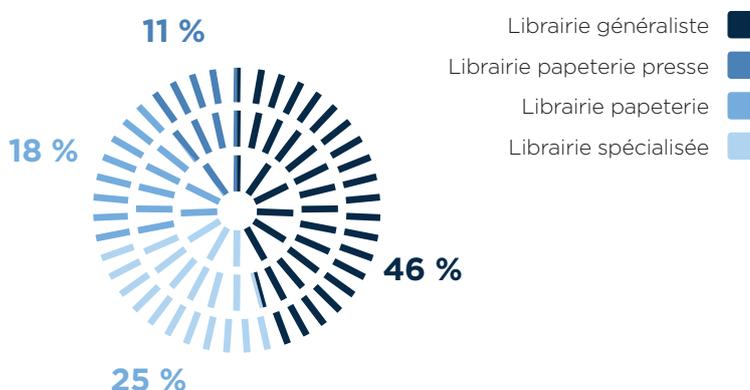
➔ À la question « Votre librairie évolue-t-elle dans un territoire rural ? », 47 % des libraires du panel répondent par l'affirmative. Cette donnée est intéressante, car précisée à partir des définitions de l'INSEE (territoires ruraux, péri-urbains et urbains) et de la base de données d'Occitanie Livre & Lecture, il s'avère que seuls 35 % des librairies évoluent réellement en ruralité.

Il en ressort un territoire majoritairement rural et péri-urbain.



Typologie

La Région compte plus de 45 % de librairies généralistes et 25 % de librairies spécialisées. Notre panel, quand à lui, compte peu de librairies spécialisées



Typologie et territoire

	Librairie généraliste	Librairie spécialisée	Librairie papeterie	Librairie papeterie presse	Total
URBAIN	34 %	90 %	30 %	14 %	45 %
PÉRI-URBAIN	28 %	6 %	26 %	10 %	20 %
RURAL	38 %	4 %	45 %	76 %	35 %

Le territoire urbain absorbe 90 % des librairies spécialisées, le territoire rural plus de 75 % des maisons de la presse, soulignant à nouveau l'importance de ces points de vente pour l'accès au livre dans ces territoires. Le péri-urbain compte essentiellement des librairies généralistes et des librairies papeteries.

La classification utilisée (catégories A, B, C, D) par l'agence est identique à celle retenue dans les autres enquêtes menées au niveau national, soit respectivement :



LIBRAIRIES A :
CA > 2 MILLIONS D'EUROS



LIBRAIRIES B :
CA ENTRE 1 MILLION
ET 2 MILLIONS D'EUROS



LIBRAIRIES C :
CA ENTRE 300 K€
ET 1 MILLION D'EUROS



LIBRAIRIES D :
CA < 300 K€

TAILLE DES LIBRAIRIES

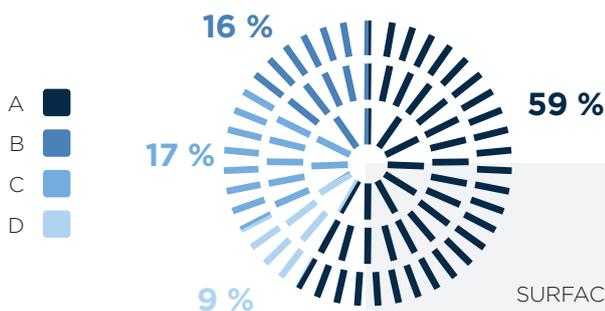
Surface consacrée au livre

→ Les librairies du panel cumulent près de 10 800 m² d'espaces dédiés aux livres pour près de 12 400 m² de surface totale. Cela représente 87 % de la surface totale qui est dédiée aux livres. Même si cela ne se ressent pas dans la construction du chiffre d'affaires

(voir plus loin), les librairies C et D dédient une surface plus importante aux autres produits (jeux/jouets, papeterie et coins café/restauration) que les librairies A et B.

Surface totale consacrée au livre : 10 769 m²

PART DES CATÉGORIES DE LIBRAIRIES DANS LA SURFACE CONSACRÉE AU LIVRE



SURFACE MOYENNE DÉDIÉE AUX LIVRES

A	1270 m²		91 % de la surface totale
B	460 m²		90 % de la surface totale
C	96 m²		82 % de la surface totale
D	60 m²		83 % de la surface totale

Nombre de références disponibles

	Nombre total de références disponibles	Nombre total de volumes disponibles	Ratio
A	409 440	436 220	1,07
B	71 000	81 650	1,15
C	171 032	206 822	1,21
D	149 647	165 707	1,11

→ Le panel propose plus de 800 000 références pour un ratio nombre de volumes/nombre de références de 1,1.

Les librairies C sont celles pour lesquelles ce ratio est le plus important à 1,2 volume pour une référence. Ce ratio souligne la corrélation entre l'importance des ventes unitaires en librairie et le poids toujours plus important de l'offre.

NOMBRE MOYEN DE RÉFÉRENCES PAR LIBRAIRIE

	2016	2021	2023
A	70 894	67 740	81 888
B	22 702	27 500	23 667
C	12 048	14 370	9 002
D	5 323	6 835	5 345

À l'exception des librairies A, dont le nombre de références a augmenté de près de 20 %, les autres catégories voient au contraire leur nombre de références diminuer. L'importance de ce mouvement s'explique en partie par le panel des librairies C et D qui comporte un nombre important de librairies nouvellement créées. Les librairies A sont plus nombreuses à avoir participé cette année à l'enquête.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

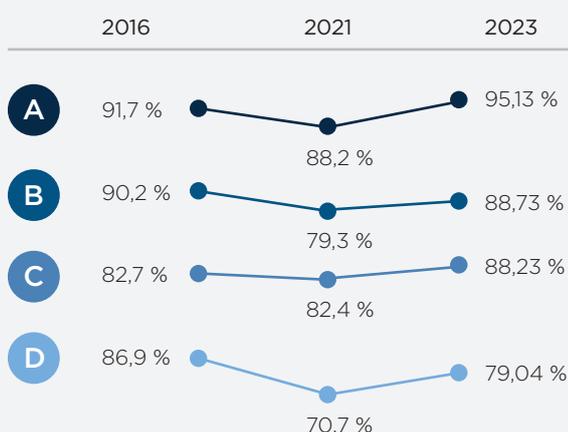
Chiffre d'affaires

→ Le CA cumulé est très proche de la dernière étude menée, malgré un nombre de répondants inférieur de 15 %. Deux librairies totalisent à elles seules 48 % du CA cumulé.

10 % des librairies du territoire représentent 67 % du CA total déclaré. Le poids des librairies C et D diminue, quand le poids des B progresse sensiblement. Les différences de panel expliquent en partie ces mouvements.

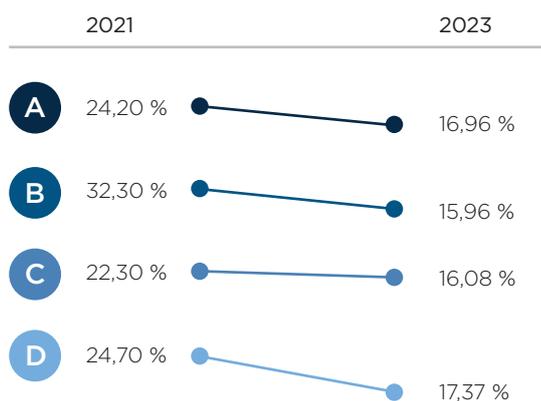
	CA GLOBAL	RÉPONDANTS
2016	81 648 480 €	96
2019	42 502 880 €	58
2021	69 803 965 €	86
2023	70 150 661 €	72

Chiffre d'affaires Livre



Le CA Livre représente 88 % du CA total des librairies. À l'exception des librairies B dont le CA livre est stable, il progresse pour toutes les autres catégories. Les librairies C dépassent leur niveau de 2016 de 5,5 points.

Chiffre d'affaires Collectivités

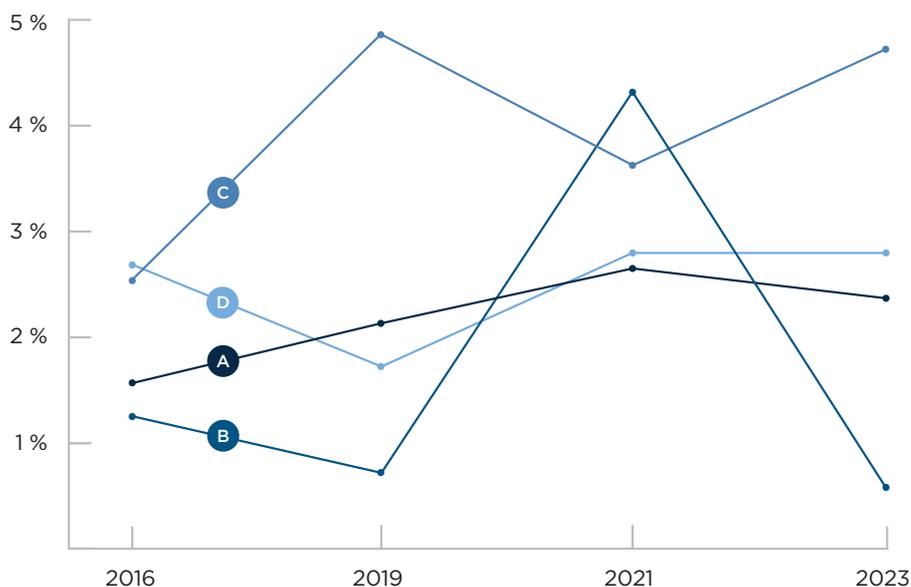


→ Le poids du CA réalisé avec les collectivités a diminué d'environ 7 points pour l'ensemble des catégories et de façon plus significative pour les librairies B (-16 points).

Rentabilité des librairies

	CA global	Résultat net	Rentabilité 2023
A	24 612 677 €	585 244 €	2,38 %
B	2 565 829 €	17 205 €	0,67 %
C	11 611 596 €	577 513 €	4,97 %
D	4 168 068 €	163 567 €	3,92 %
total	42 958 170 €	1 343 529 €	3,13 %

Une rentabilité moyenne assez forte à près de 3 % du CA



→ Les librairies C et D connaissent une hausse très importante qui s'explique en partie par la présence de librairies en création sans salaire, par la période Covid qui a entraîné une hausse importante des ventes en librairies, tout comme par les aides et apports conséquents de la puissance publique (voir étude complète librairie). Le niveau de rentabilité des librairies de type B chute drastiquement et retrouve son niveau de 2019.

Données extraites de l'analyse des liasses fiscales expliquant ce niveau de CA global différent

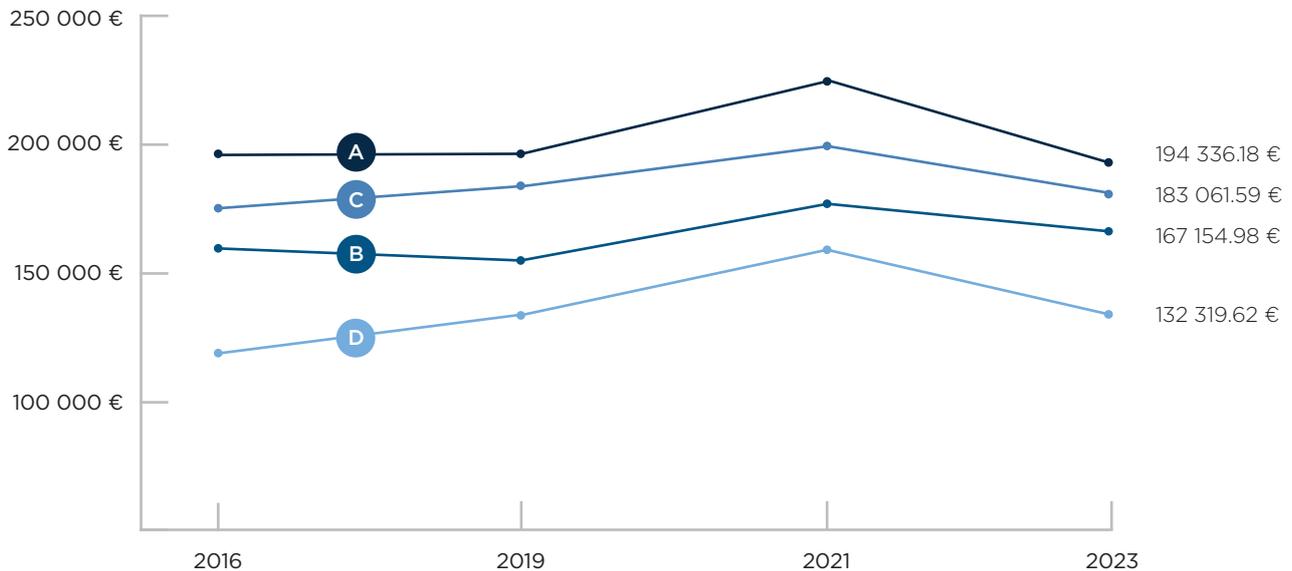
Le personnel

→ Le panel 2023 comptabilise 237 ETP (équivalent temps plein). Cela représente une chute importante par rapport à 2021 qui en comptait 338.



237 ETP

Chiffre d'affaire par ETP



Le CA moyen par ETP retrouve ses niveaux d'avant 2021 à environ 180 k€. Ce taux reste faible pour les librairies D souvent en entreprises uni-personnelles et pour lesquelles créer un demi-poste s'avère déjà délicat. Le taux des A reste très fort à plus de 190 k€ par ETP.

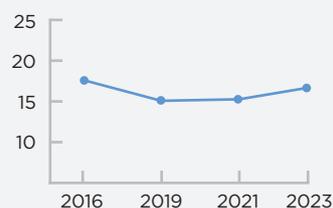
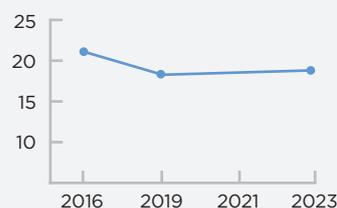
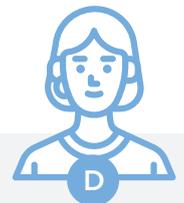
→ A noter le très haut niveau de CA/ETP des librairies C qui apparaissent plus agiles que les librairies B.

Les charges

Masse salariale

→ Les charges de personnel retrouvent leur niveau moyen de 2016 à environ 17 % du CA. Elles sont en légère hausse pour les librairies A et C et baissent pour les D (créations).

PART DES CHARGES DE PERSONNEL (SALAIRES ET CHARGES) EN % SUR LE CA GLOBAL



Les données 2021 ne sont pas significatives pour cette catégorie.

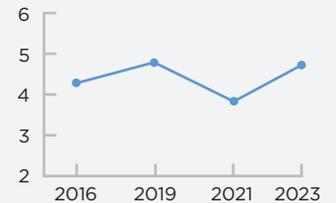
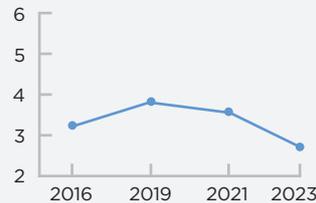
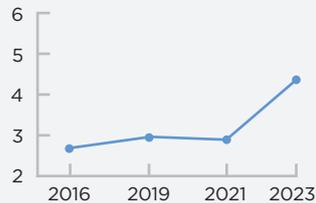
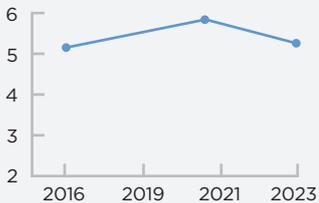
Loyers

Le poids du loyer demeure élevé pour les catégories A à plus de 5 % du CA. Il diminue assez fortement pour les librairies C du fait de nouveaux entrants ayant parfois fait le choix d'investir dans leurs points de vente ou de s'implanter en zones rurales avec des niveaux de loyers plus modérés.

	2016	2019	2021	2023
total	4,4 %	3,5 %	5 %	4,3 %

→ En moyenne cet indice reste assez stable autour de 4,5 % du CA.

PART DU LOYER EN % SUR CA GLOBAL



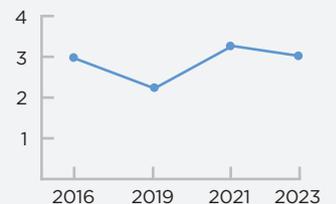
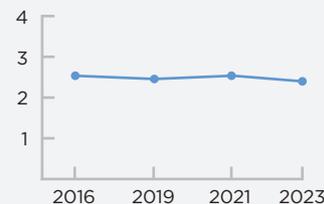
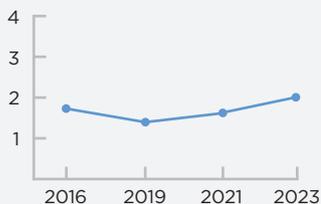
Les données 2019 ne sont pas significatives pour cette catégorie

Transport

Un coût moyen stable autour des 2 % du CA pour les panels successifs. Le poids du transport s'avère plus élevé et en hausse pour les librairies B.

	2016	2019	2021	2023
total	2,16 %	1,9 %	2,1 %	2 %

PART DES FRAIS DE TRANSPORT EN % SUR CA GLOBAL



OUTILS INFORMATIQUES ET DIGITALISATION

Si certains libraires n'ont pas répondu à cette question, ils sont, à de très rares exceptions, tous informatisés.

Ellipses

Utilisée en moyenne par 36 % des librairies du territoire, la solution toulousaine TMIC ne reste majoritaire que pour les librairies C du panel.

Librisoft

Si la solution Librisoft est l'outil de gestion le plus utilisé par les répondants (39 %), il est surtout l'outil privilégié des petites structures.

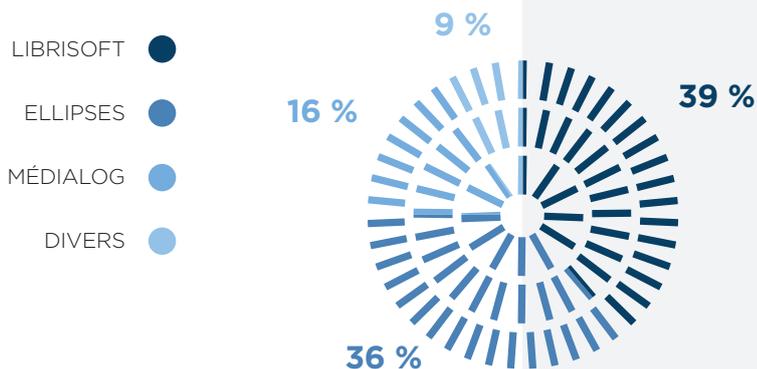
Medialog

Outil parmi les plus performants du marché, Medialog séduit essentiellement les structures les plus importantes et celles travaillant avec de nombreuses collectivités.

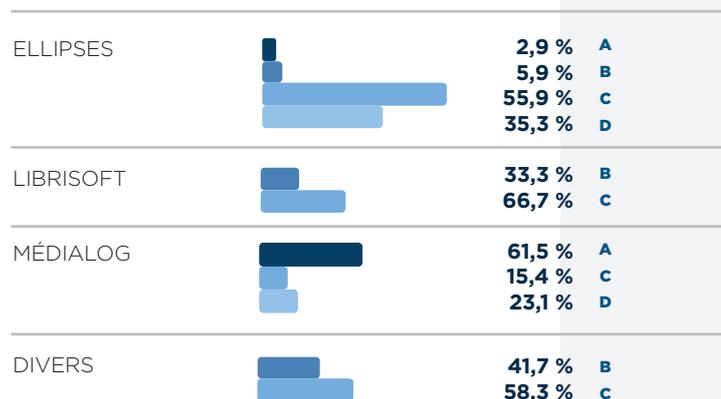
Autres outils

Parmi les différents outils cités, on trouve Oxygene, Devlyx, Paradise ou bien encore Lynx Aleda, mais c'est bien la solution Gestock qui se développe le plus et conquiert des parts de marché parmi les librairies A et B du territoire.

Logiciels de gestion utilisés



Par type de librairie



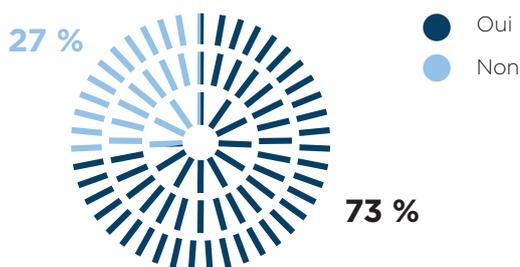
Site Internet et vente en ligne

34 des 86 répondants indiquent adhérer à une plateforme et, pour certains d'entre eux, à plusieurs d'entre elles.

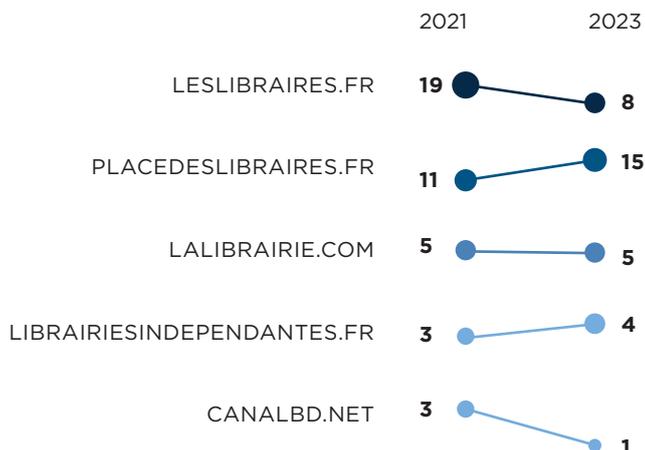
Avez-vous un site internet ?



Avez-vous un site marchand ?



Plateforme



Parmi les répondants, seuls 33 ont précisé utiliser une plateforme collaborative. Dans ce panel, Placedeslibraires.fr est la plus citée, devant Leslibraires.fr. L'usage des autres plateformes est souvent associé à l'une des deux premières, voire aux deux.

ANIMATIONS

→ L'animation en librairie ne cesse de progresser, tant au travers des rencontres classiques (dédicaces, venues d'auteur, conférences, ateliers), qu'à travers les dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle - Jeunes en librairie ou le Pass Culture par exemple - dont les libraires soulignent l'impact important sur le CA et dans la nature des animations organisées.

FORMATION ET ENJEUX DE LA PROFESSION



Formation

59 répondants se sont saisis de la question de la formation. Parmi les formations les plus sollicitées, la communication arrive en tête à égalité avec la gestion des stocks. Le développement des réseaux sociaux et l'importance toujours croissante de créer du lien avec ses clients obligent aujourd'hui les libraires à mieux penser cet axe.

Arrive ensuite une demande importante et récurrente sur l'animation de rencontres littéraires et d'ateliers, les libraires devant de plus en plus diversifier leurs offres à destination de leurs différents publics.

La gestion/comptabilité complète ce podium.

Les formations en assortiment et vente, pourtant au cœur du métier, rencontrent peu d'enthousiasme avec moins de 10 % des demandes.

Signe du passage du Covid, les libraires sollicitent majoritairement des formations mixtes mêlant présentiel et distanciel, concentrées le lundi entre 10h et 18h.

Enjeux

Quand les libraires sont interrogés sur les principaux enjeux de la librairie de demain, c'est avant tout **l'ancrage dans les territoires** et la **fidélisation de la clientèle** qui ressortent. Ces enjeux passent pour eux par l'attractivité des points de vente, mais aussi par des territoires mieux desservis pour permettre une meilleure implantation. Ce point les amène aussi à s'exprimer sur le transport, moins sous le filtre du coût que sous celui des délais, préoccupation majeure face aux concurrents numériques.

→ Si les **enjeux écologiques** les interpellent toutes et tous, ils les vivent dans leur quotidien et cherchent à faire du mieux possible dans le cadre qu'est la chaîne du livre, fortement carbonée et riche en productions massives.

Leur vision de l'avenir suite à la période Covid reste cependant majoritairement positive. Les nombreuses ouvertures observées depuis deux ans inquiètent certains – notamment dans les territoires ruraux – mais en rassurent d'autres qui y voient une des forces de ce métier dans une nouvelle irrigation du territoire et dans un renouveau de la profession.



CHAPITRE 5

La lecture publique

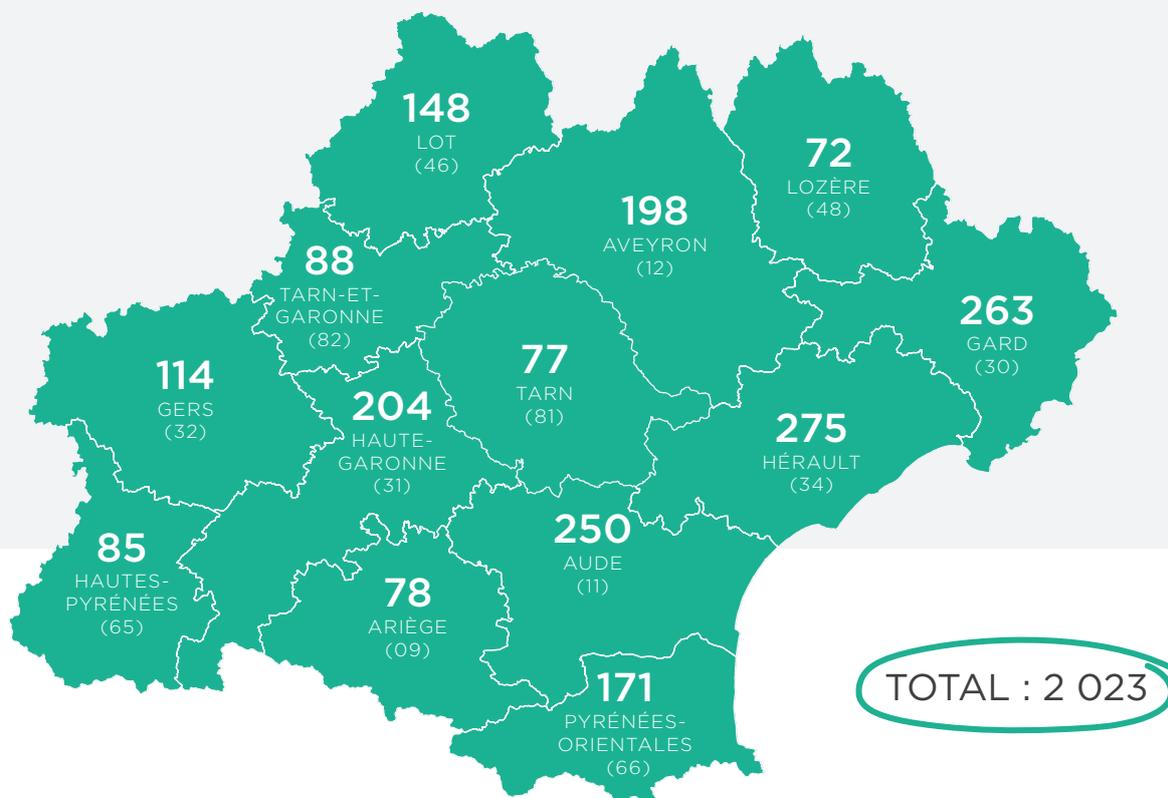




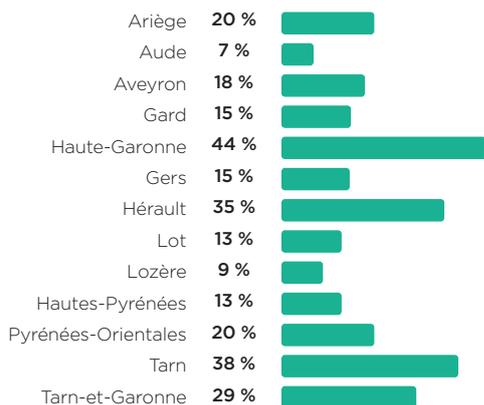
La lecture publique

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Le ministère de la Culture mène une enquête annuelle sur les données d'activité des bibliothèques publiques. En 2009, la mise en œuvre de cette enquête a entraîné la création, au sein du Service du Livre et de la Lecture, d'un Observatoire de la Lecture Publique, ayant pour mission de collecter, d'analyser et de diffuser les données d'activité de l'ensemble des bibliothèques municipales, intercommunales et départementales. Le projet s'appuie notamment sur un partenariat avec les Conseils départementaux qui contribuent à l'identification et au suivi des bibliothèques municipales et intercommunales qu'ils desservent.



Pourcentage des bibliothèques de niveau A et B par rapport à la totalité des bibliothèques et points lecture du territoire



→ La nouvelle typologie, mise en place en 2021 par l'Association des Bibliothécaires Départementaux et le ministère de la Culture, classe les établissements de lecture publique en 5 niveaux (A, B, C, D, E). Elle est fondée sur l'analyse de 9 critères reprenant l'offre de services (dépenses documentaires / habitant, diversité des collections, accès à Internet et services numériques, types d'action), de l'accueil des publics (ouverture hebdomadaire, surface), de l'équipe (personnel qualifié), des publics (emprunteurs actifs, nombre de prêts/habitant). Les niveaux A et B sont les plus qualitatifs.

MÉTHODOLOGIE

→ Les résultats présentés ci-dessous sont extraits des données 2021 recueillies par le ministère en 2022. Ils correspondent aux réponses de **2 023 bibliothèques et points lectures d'Occitanie**.

QUELQUES CHIFFRES...

Comparaison à l'échelle nationale

INDICATEUR	OCCITANIE 2018	OCCITANIE 2021*	FRANCE 2021*
SURFACE PAR HABITANT (M ²)	0,06	0,057	0,054
LIVRES IMPRIMÉS PAR HABITANT (unité matérielle)	2,33	2,00	1,98
ACQUISITIONS DE LIVRES PAR HABITANT (unité matérielle)	0,12	0,12	0,11
DÉPENSES ACQUISITIONS PAR HABITANT (€)	2,23	2,23	1,94
NOMBRE DE PRÊTS PAR EMPRUNTEUR	34,67	30,97	29,32
TAUX DE RENOUVELLEMENT DES COLLECTIONS (%)	5	5,9	5,6
PART DE LA POPULATION INSCRITE (%)	9,4	9,2	9,2

*Données brutes non redressées

Accès et collections

La population desservie par ces établissements de proximité est de 4,714 millions d'habitants, soit **78,9 %** de la population totale de l'Occitanie (près de 5,974 millions d'habitants). **340 471 M²**, c'est la surface utile nette dédiée à la lecture publique en Occitanie.

Collections



87 %
LIVRES IMPRIMÉS
(12,056 MILLIONS)



8 %
DOCUMENTS
SONORES
(1,137 MILLIONS)



5 %
VIDÉOS
(669 861)

Acquisitions



82 %
LIVRES IMPRIMÉS
(707 389)



7 %
TITRES DE
PÉRIODIQUES
(62 777)



5 %
DOCUMENTS
SONORES (44 855)



6 %
VIDÉOS
(46 595)

Usages et usagers

Fréquentation :
4 266 960

Nombre d'emprunteurs :
617 485

Âge des usagers



Entre 0 et 14 ans : **38 %**

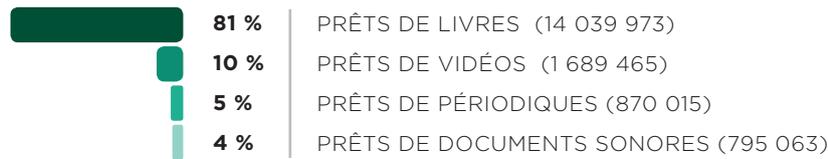


Entre 15 et 65 ans : **43 %**



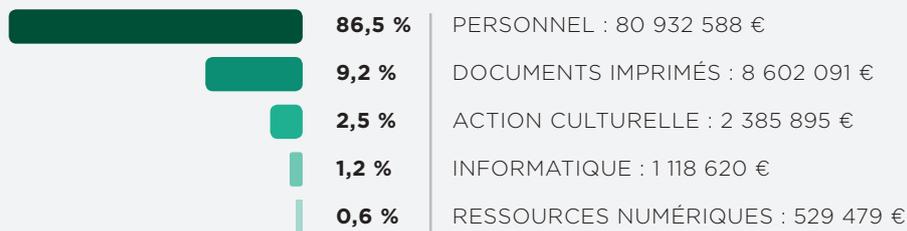
Plus de 65 ans : **19 %**

Répartition des prêts

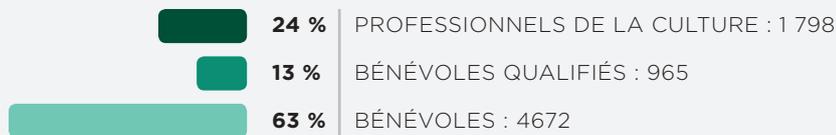


Budget et personnel

BUDGET (€)



PERSONNEL





CHAPITRE 6

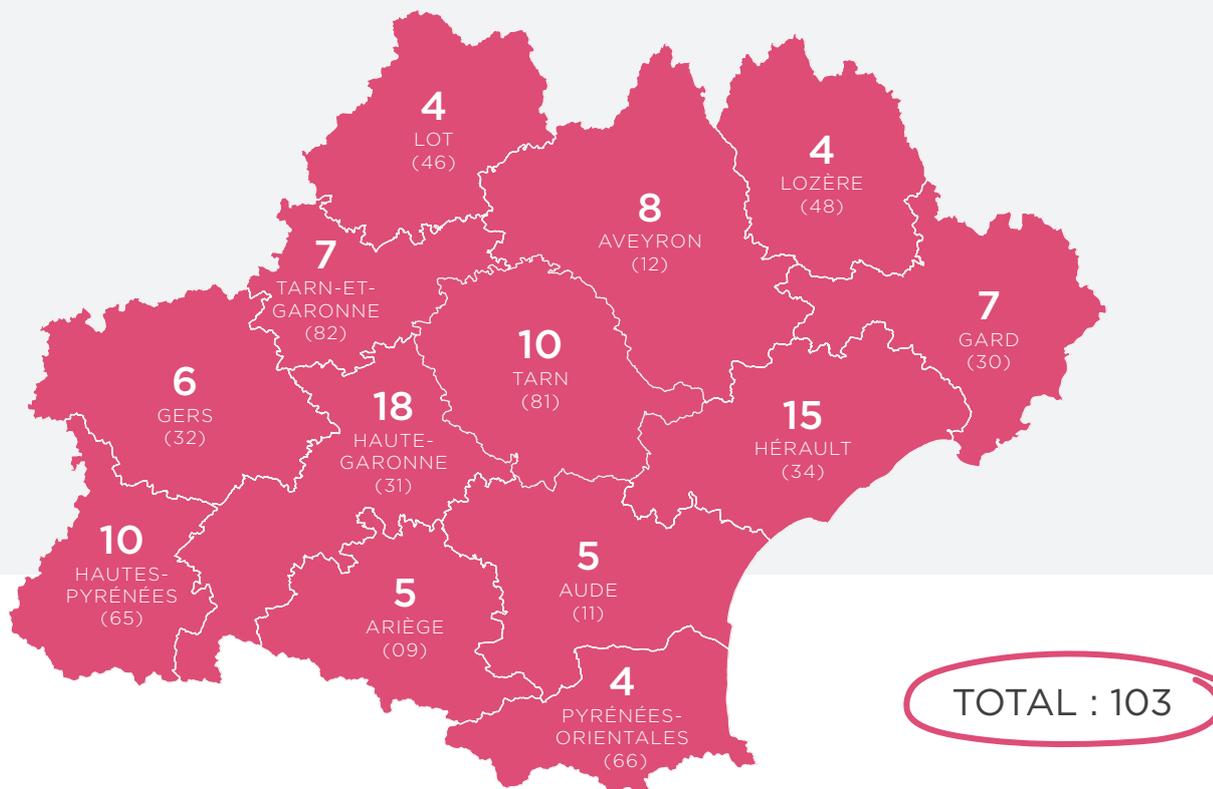
Le patrimoine



Le patrimoine

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DÉTENTEURS DE FONDS PATRIMONIAUX

L'Occitanie compte **103** établissements détenteurs de fonds patrimoniaux : **42** bibliothèques territoriales, **13** archives départementales, **10** archives municipales, **11** bibliothèques universitaires ou d'enseignement supérieur, **15** musées, **1** centre de documentation, **5** établissements de conservation spécialisés et **6** mairies.



→ **463** fonds sont conservés dans ces établissements documentaires dont **460** signalés dans le Répertoire National des Bibliothèques et des Fonds Documentaires (RNBFD).

Par rapport aux chiffres-clés 2021, **13 fonds ont été ajoutés grâce aux actions de signalement** menées par Occitanie Livre & Lecture dans le cadre du Pôle Associé Régional et du Plan d'Action pour le Patrimoine Écrit (PAPE).

MÉTHODOLOGIE

La connaissance des fonds s'appuie sur notre base de données interne. Ces données ont été complétées par une enquête administrée par nos soins en janvier 2023 à laquelle 63 établissements ont répondu.

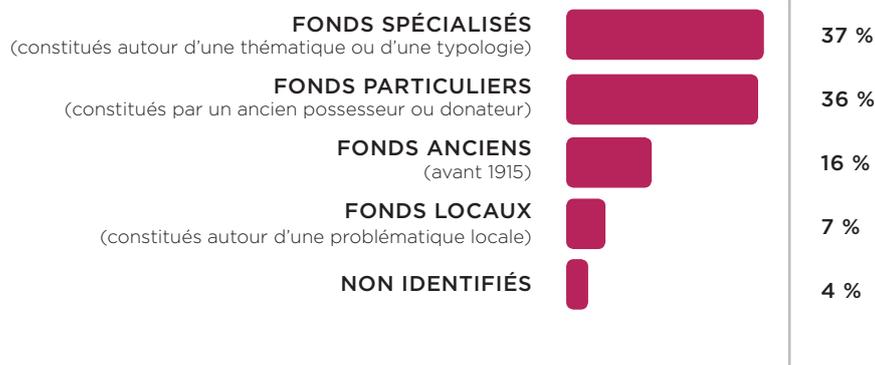
LES FONDS

Typologie des fonds

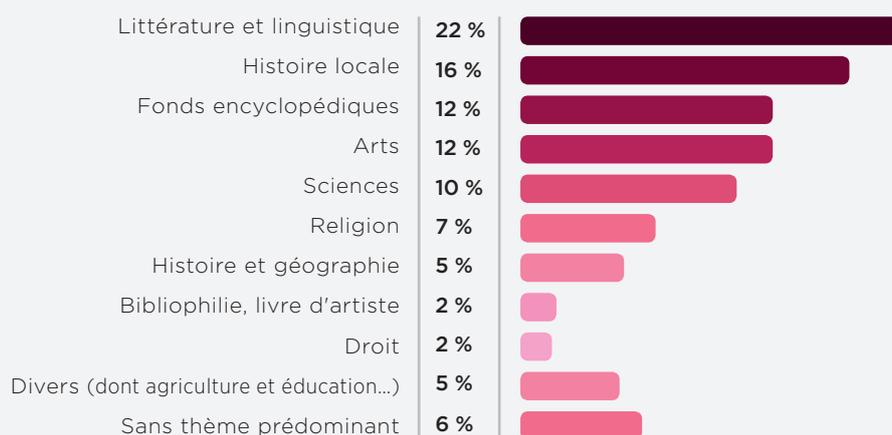
En bibliothèque est considéré comme fonds tout ensemble de documents cohérents qui est conservé de manière pérenne et qui comporte un intérêt patrimonial à l'échelle nationale et locale.

37 % des fonds sont spécialisés autour d'une thématique.

36 % sont des fonds particuliers constitués par un ancien possesseur ou donateur.



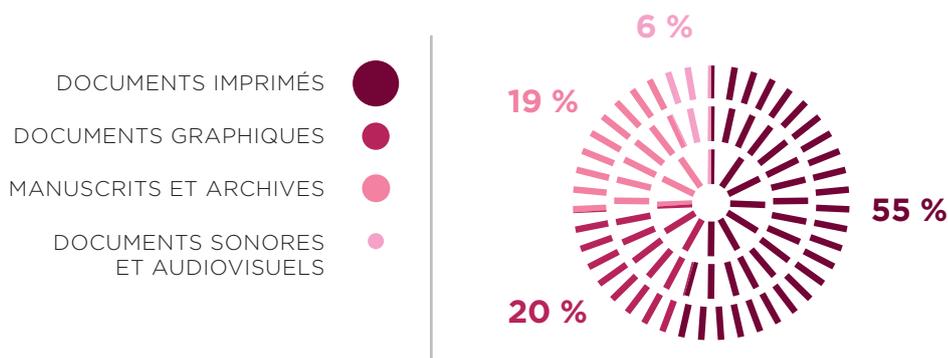
Thématiques principales des fonds



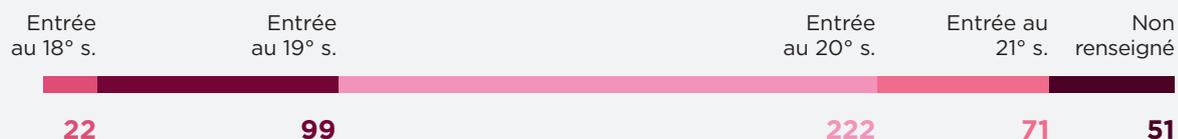
→ Ces fonds présentent une grande diversité de sujets. La littérature et l'histoire locale sont les mieux représentés avec 38 % des fonds. Viennent ensuite les fonds encyclopédiques (12 %) et ceux consacrés aux arts (12 %).

Typologie des documents conservés dans les fonds

Note : un même fonds peut être composé de plusieurs types de documents.

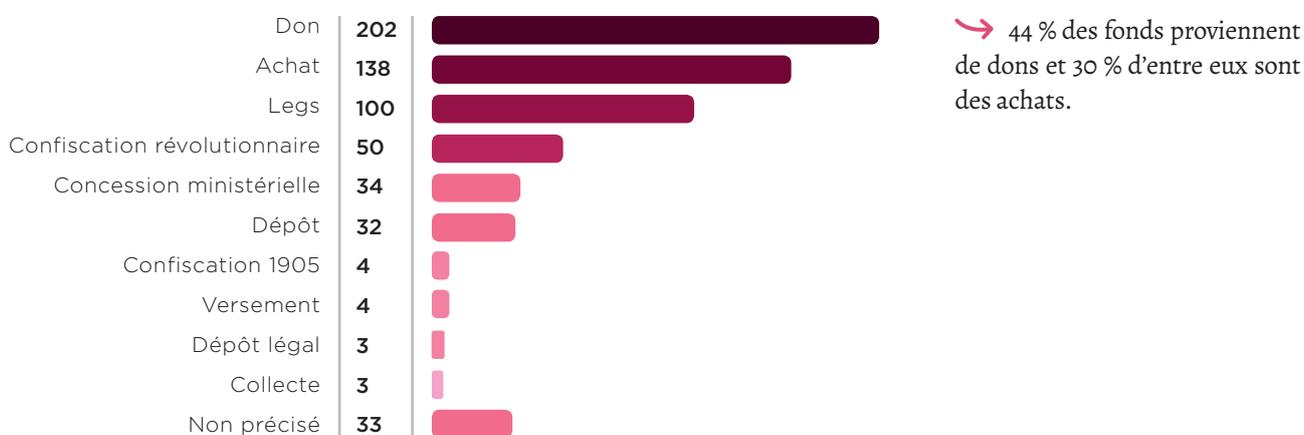


Chronologie d'entrée des fonds dans les établissements



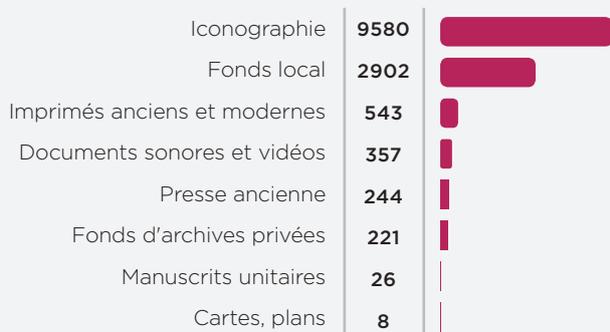
Mode d'acquisition des fonds par les établissements

Note : au cours de son histoire, un même fonds a pu faire l'objet de plusieurs modes de constitution.



ACQUISITIONS

TYPE DE DOCUMENTS ACQUIS EN 2022



La majorité des acquisitions concerne les fonds locaux (20 établissements).

Les résultats sont altérés par l'acquisition en 2022, par La Cinémathèque de Toulouse, de près de 8 000 affiches, ce qui porte artificiellement l'iconographie au premier rang des acquisitions.

PERSONNEL ET BUDGET

Personnel dédié au patrimoine



Budget d'acquisition du patrimoine écrit



Les hausses de budget s'expliquent par des acquisitions exceptionnelles, comme celle du fonds Reverdy par la médiathèque du Grand Narbonne en 2020, du fonds pyrénéen par le CIRDOC en 2021 ou encore celle du pontifical d'Hector de Bourbon enluminé par Laurent Robin, manuscrit daté du XV^e siècle, par la Bibliothèque d'études et du Patrimoine de Toulouse en 2022.

PLANS D'URGENCE

→ Initié en 2022 et jusque fin 2023, un programme d'accompagnement à la mise en place des plans d'urgence a été proposé par Occitanie Livre & Lecture en partenariat avec le Bouclier Bleu France. Il est soutenu par le ministère de la Culture, via l'appel à projet Patrimoine Écrit (PAPE).

7 établissements ont un plan d'urgence

15 plans d'urgence sont en cours de rédaction

Les plans d'urgence permettent aux établissements de prévoir les différents risques de sinistres encourus par leurs collections patrimoniales et de préparer à l'avance les interventions permettant d'en réparer ou limiter les dégâts. Il se rédige en concertation avec le personnel, les élus ainsi que les SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours).

Valorisation des fonds

LES ACTIONS DE VALORISATION

Les expositions

Le faible nombre d'expositions ayant eu lieu en 2020 est évidemment lié à la crise du COVID et à la fermeture aux publics des établissements patrimoniaux.

Ce nombre augmente régulièrement depuis pour retrouver en 2022 le niveau de 2019.



Plusieurs autres types d'actions sont mises en place pour valoriser ces fonds :

- **26** établissements proposent des visites guidées
- **13** établissements organisent des ateliers pour le grand public
- **12** établissements font vivre leurs fonds par des spectacles vivants ou des concerts
- **7** établissements sensibilisent leurs publics à la conservation préventive
- **5** établissements proposent des résidences d'artistes

Des **valorisations originales** sont à noter, telles une soirée Halloween proposée par les Archives départementales du Gers ou une initiation à l'escrime artistique par la Memo de Montauban.

26 bibliothèques numériques favorisent la diffusion en ligne du patrimoine numérisé par les établissements patrimoniaux.

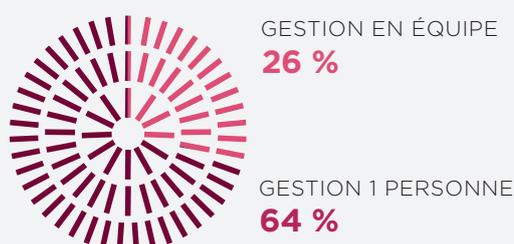
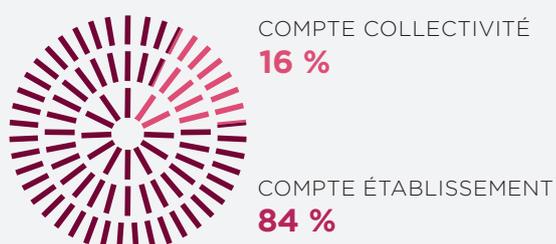
En 2022, **22 expositions virtuelles**, mais aussi de nombreuses autres propositions ont été mises en ligne : identifications collaboratives, vidéos, fresques INA, web-séries, jeux...

LES RÉSEAUX SOCIAUX

28 établissements utilisent les **réseaux sociaux** pour faire connaître leurs collections.

- **23** FACEBOOK
- **12** INSTAGRAM
- **8** TWITTER
- **1** PINTEREST

→ Les établissements disposent de leur propre compte à **84 %**, contre **16 %** utilisant le compte de la collectivité. La gestion du compte est gérée par une personne seule à **64 %** et de manière partagée et concertée entre plusieurs membres de l'équipe à **26 %**.





CHAPITRE 7

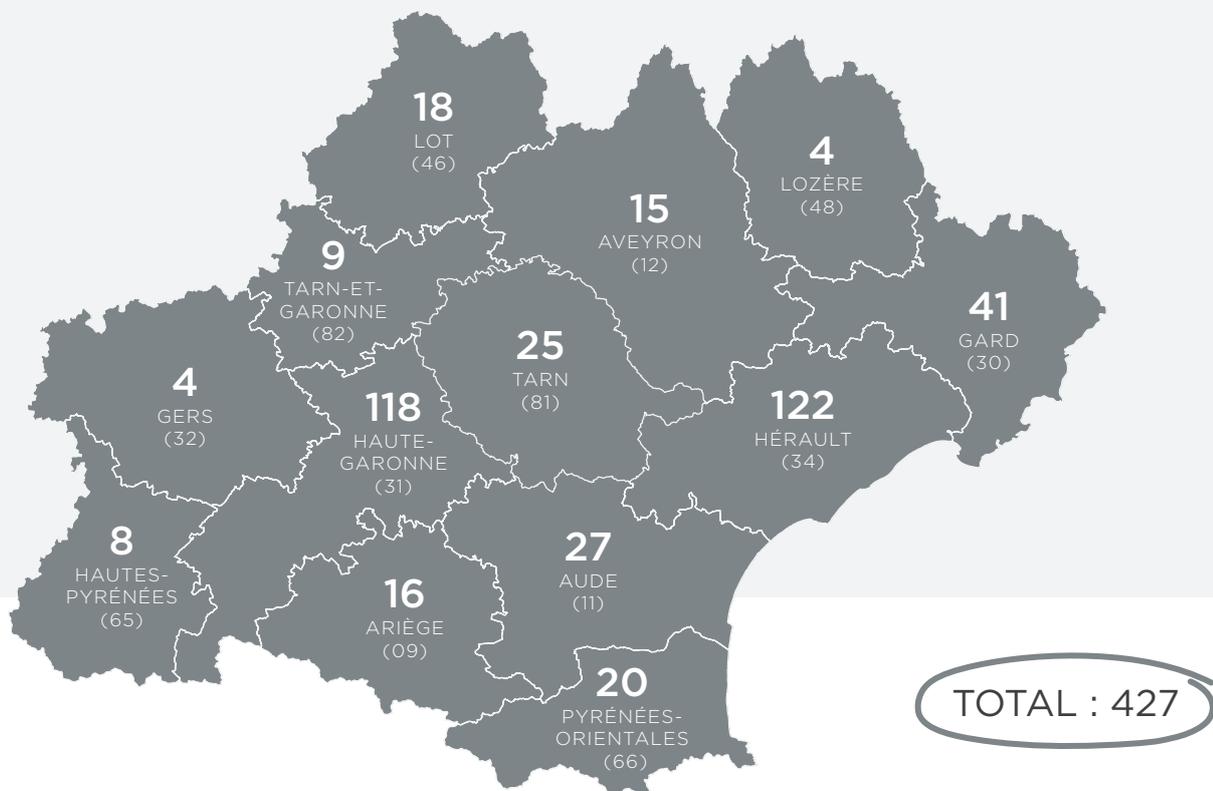
L'association et ses adhérents



L'association et ses adhérents

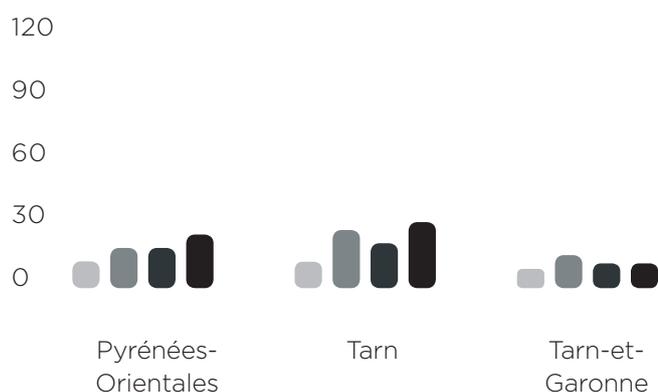
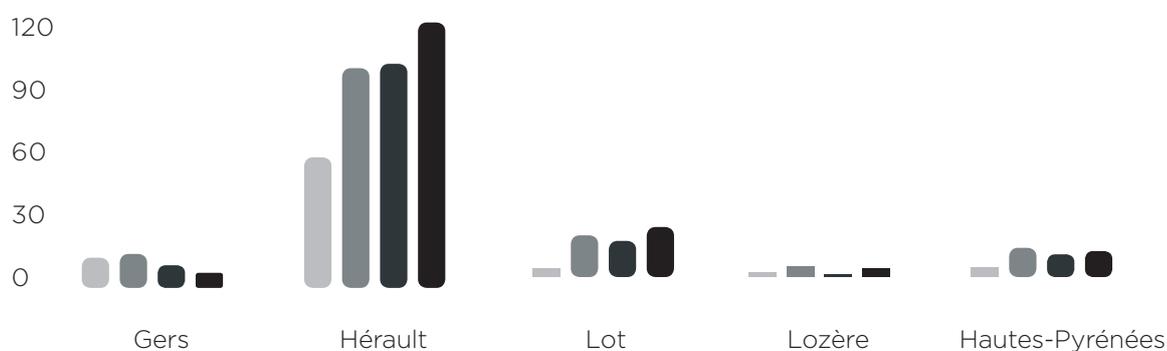
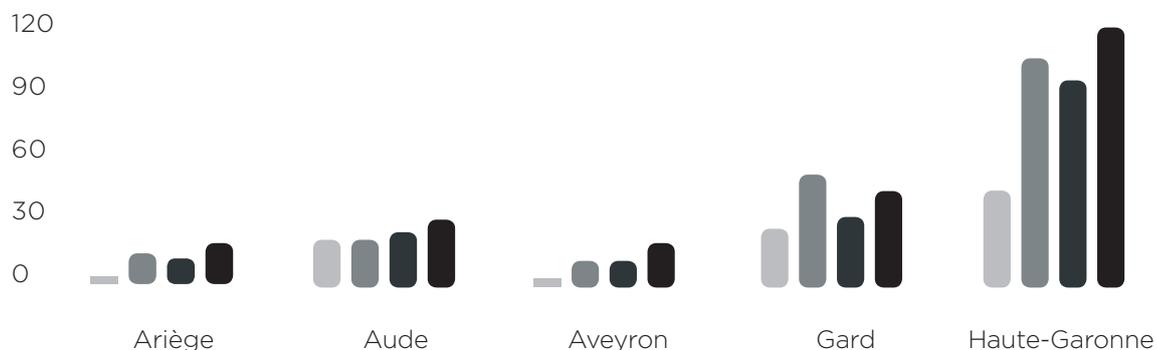
RÉPARTITION DES ADHÉRENTS SUR LE TERRITOIRE

L'objectif des 400 adhérents, fixé à la création de la structure, a été dépassé en 2022 soit 4 ans après sa création. Nous nous fixerons de nouveaux objectifs afin d'assurer la meilleure représentation possible des professionnels au sein de la structure.



→ La répartition des adhérents sur le territoire reste cohérente avec celle des professionnels, à quelques légères variations près.

ÉVOLUTION PAR DÉPARTEMENT



➔ Après une baisse du nombre d'adhérents entre 2020 et 2021, probablement due à la crise sanitaire, les adhésions ont connu une forte hausse en 2022. Une importante campagne auprès des professionnels a ainsi permis d'atteindre un taux d'adhésion de 12 %.

Seul le département du Gers connaît un delta négatif entre 2021 et 2022. Un effort envers les professionnels de ce territoire sera envisagé.

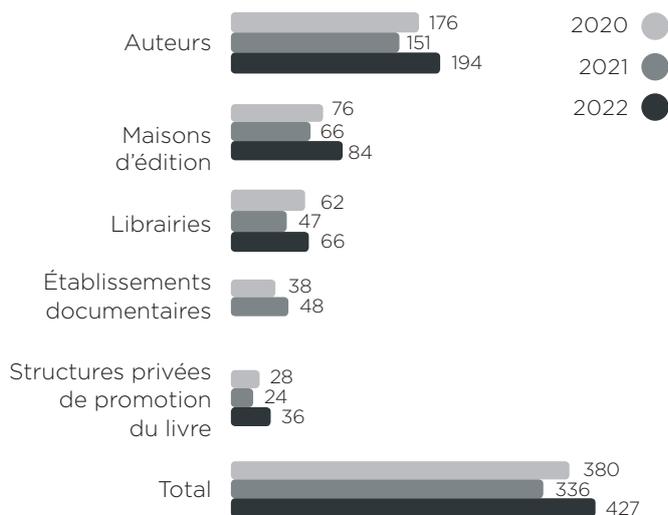
ACTIVITÉS DES ADHÉRENTS

→ Au-delà d'importantes variations annuelles du nombre d'adhérents, engendrées par des contextes sociaux, économiques et sanitaires très différents, on constate que la répartition de nos adhérents reste stable avec presque la moitié d'auteurs, et plus d'un tiers de librairies et maisons d'édition. Ces professionnels sont donc sur-représentés au sein de l'association, peut-être en raison des actions spécifiques à leur endroit dans le cadre du Contrat de filière.

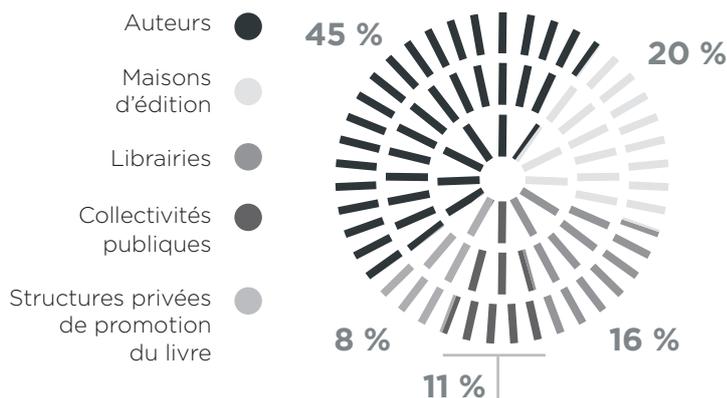
→ Depuis 2022, seules les adhésions des collectivités publiques sont comptabilisées.

Les adhérents rattachés sont les établissements publics gérés par les collectivités adhérentes et qui donc ne peuvent pas adhérer en leur nom, à savoir les archives municipales ou départementales, les médiathèques municipales, intercommunales, départementales, les festivals organisés par les collectivités, voire les musées. On compte en 2022 **63 établissements rattachés** aux collectivités adhérentes.

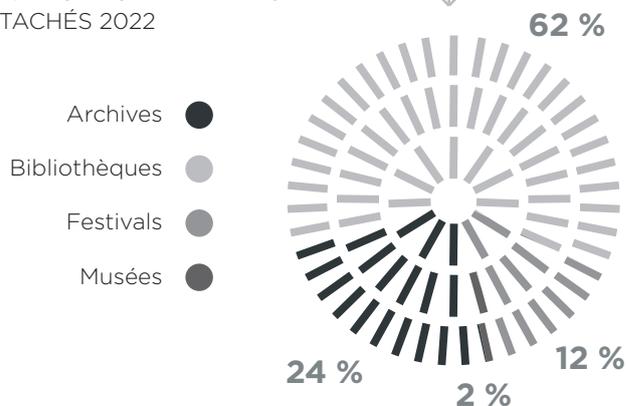
ÉVOLUTION PAR ACTIVITÉS



PART DES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS DANS LES ADHÉRENTS 2022



ACTIVITÉS DES ADHÉRENTS RATTACHÉS 2022



Les déplacements au sein de l'agence

163 000 km parcourus par l'association (intervenants et salariés) et un impact carbone de 19 tonnes de CO₂ en 2022.

MÉTHODOLOGIE

Pour établir cet état des lieux, un dépouillement minutieux des frais de mission engagés par la structure en 2022 a été réalisé : billets SNCF, défraiements, notes de carburant... ont été répertoriés ou valorisés afin d'aboutir au nombre de kilomètres parcourus en train (ou métro, tram), en voiture et en avion. Les déplacements de l'équipe et ceux des intervenants ou invités ont également pu être distingués.

Cette méthode a posteriori a montré ses limites. En effet, elle ne permet pas d'intégrer les trajets effectués à pied ni ceux n'ayant pas fait l'objet de prise en charge par l'agence (déplacements des fonctionnaires / bibliothécaires dans le cadre de leur mission, élus). Les co-voiturages ne sont également pas pris en compte. Un chiffrage plus précis des trajets dans et hors région serait par ailleurs intéressant.

→ **Le moyen de transport le plus utilisé pour les déplacements est le train avec plus de 76 000 km parcourus en 2022 (35 000 par l'équipe / 41 000 par les intervenants).**

En dehors de quelques missions ou formations à Paris, Marseille, Lyon ou Grenoble, les déplacements en train de l'équipe se font pour l'essentiel dans la région et rayonnent au départ de Toulouse (Montpellier, Tarbes, Auch, Figeac) et Montpellier (Toulouse, Narbonne, Carcassonne, Sète, Nîmes, Perpignan).

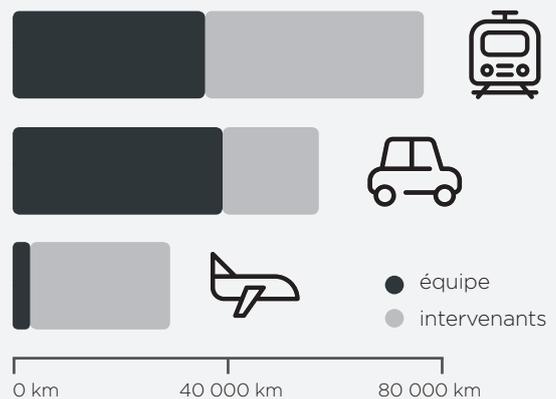
Les déplacements des intervenants hors-région ont tous été faits en train, pour la plupart en provenance de Paris.

Vient ensuite la voiture avec 56 000 km parcourus (39 000 par l'équipe / 18 000 par les intervenants).

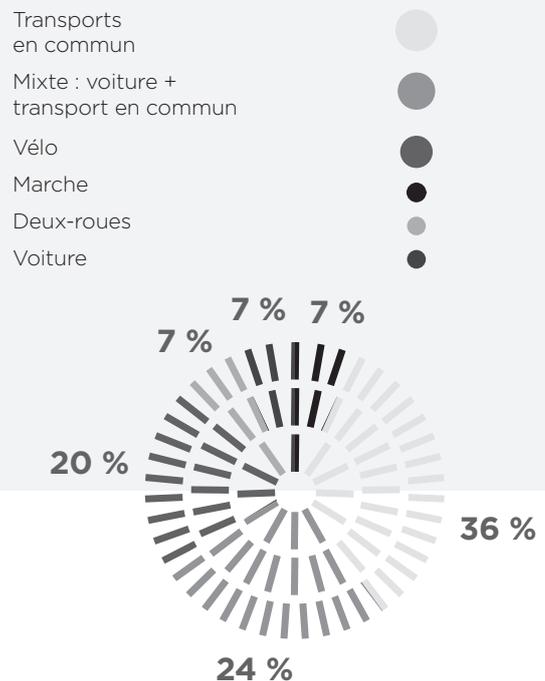
Les déplacements en voiture concernent les lieux, établissements ou événements peu desservis en train (Hautes-Pyrénées, Lot, Lozère, Aveyron) ou éloignés des gares. Les intervenants pour des ateliers dans des établissements scolaires par exemple s'y rendent la plupart du temps en voiture. Les déplacements avec transport (matériel, instrument de musique pour lecture musicale, collections du Plan de Conservation Partagée Jeunesse...) nécessitent dans ce cas également l'utilisation d'un véhicule.

Enfin l'avion avec 30 000 km parcourus concerne pour l'essentiel les déplacements des professionnels dans le cadre des projets internationaux (Maroc).

Moyens de déplacements



Trajets domicile-travail des salariés



Vos interlocuteurs

RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE SERVICE INDUSTRIES CRÉATIVES (LIVRE-CINÉMA-AUDIOVISUEL-NUMÉRIQUE)



Hôtel de Région
22 boulevard du Maréchal Juin
31400 Toulouse
05 61 33 50 50

Benoît Caron

Responsable du service industries créatives
benoit.caron@laregion.fr
05 61 39 62 18

Marie Bonfill

Chargée de mission
marie.bonfill@laregion.fr
05 61 39 62 12

Hôtel de Région
201 avenue de la Pompignane
34000 Montpellier
04 67 22 90 00

Florence Carre

Responsable de service déléguée
florence.carre@laregion.fr
04 67 22 94 57

DRAC OCCITANIE SERVICE LIVRE

32 rue de la Dalbade
31000 Toulouse
05 67 73 20 20

Henri Gay

Conseiller pour le livre et la lecture
henri.gay@culture.gouv.fr
05 67 73 20 70

Magali Castillon

Conseillère pour le patrimoine écrit, les archives
et les centres culturels de rencontre
magali.castillon@culture.gouv.fr
05 67 73 20 69

5 rue de la Salle-l'Evêque
34000 Montpellier
04 67 02 32 15

Fleur Bouillanne

Conseillère pour le livre, la lecture
et les langues de France
fleur.bouillanne@culture.gouv.fr
04 67 02 32 47



L'équipe

DIRECTION



Cécile Jodlowski-Perra
cecile.jodlowski@occitanielivre.fr
04 67 17 94 77 / 05 34 44 50 21

COMMUNICATION ET INFORMATION



Lucile Cérède
à Montpellier : 04 67 17 94 71
lucile.cerede@occitanielivre.fr



Virginie Franques
à Toulouse : 05 34 44 50 23
virginie.franques@occitanielivre.fr

AUTEURS, MÉDIATION ET VIE LITTÉRAIRE



Olivia Egrot
à Toulouse : 05 34 44 50 22
olivia.egrot@occitanielivre.fr



Emmanuel Varlet
à Montpellier : 04 67 17 94 73
emmanuel.varlet@occitanielivre.fr

COOPÉRATION ENTRE BIBLIOTHÈQUES



Mélanie Marchand
à Montpellier : 04 67 17 94 75
melanie.marchand@occitanielivre.fr

En cours de recrutement
à Toulouse : 05 34 44 50 28

INTERPROFESSION



Carla Mangin
à Montpellier : 04 67 17 94 72
carla.mangin@occitanielivre.fr



Salomé Rodolausse
à Toulouse : 05 34 44 50 27
salomé.rodolausse@occitanielivre.fr

ADMINISTRATION



Anne-Yvonne Affret
à Montpellier : 04 67 17 94 74
anne.yvonne.affret@occitanielivre.fr



Isabelle Gervais
à Toulouse : 05 34 44 50 29
isabelle.gervais@occitanielivre.fr



Nadine Philippe
à Toulouse : 05 34 44 50 20
nadine.philippe@occitanie.fr

ÉCONOMIE DU LIVRE



Adeline Barré
à Montpellier : 04 67 17 94 76
adeline.barre@occitanielivre.fr



Yanik Vacher
à Toulouse : 05 34 44 50 26
yanik.vacher@occitanielivre.fr

PATRIMOINE



Mélanie Marchand
à Montpellier : 04 67 17 94 75
melanie.marchand@occitanielivre.fr



Malika Millon-Desvignes
à Montpellier : 04 67 17 94 70
assistant.documentation@occitanielivre.fr



Élodie Mitaine
à Toulouse : 05 34 44 50 25
elodie.mitaine@occitanielivre.fr

Occitanie Livre & Lecture
04 67 17 94 69
14 rue des Arts,
31000 Toulouse
47 quai du Verdanson,
34090 Montpellier

Crédits des photos équipe :
Jean-Jacques Ader, Occitanie
Livre & Lecture

Le Contrat de filière Livre Occitanie

L'État - Drac Occitanie et Centre national du livre (CNL) - et la Région Occitanie développent une politique commune pour soutenir le secteur du livre dans la région Occitanie. A cet effet, elle bénéficie depuis 2015 d'un Contrat de filière, mis en œuvre par Occitanie Livre & Lecture.

3 axes :

- Le développement et la pérennisation de la filière
- Le maillage du territoire
- L'élargissement du lectorat

Les partenaires financent ainsi des projets pour soutenir la vitalité de la création, améliorer l'accès à l'offre éditoriale et promouvoir le réseau des points de vente en Occitanie.

POUR LES AUTEURS ET AUTRICES

Bourses de création littéraire et bourses de résidence soutiennent la création littéraire, favorisent l'émergence de nouveaux talents et contribuent au rayonnement de la littérature régionale. Elles accompagnent les auteurs dans leur parcours professionnel en leur offrant des conditions propices à leur travail et en leur permettant de développer leurs compétences.

Contacts :

[Olivia Egrot](#) / 05 34 44 55 22

[Emmanuel Varlet](#) / 04 67 17 94 73

POUR LES MAISONS D'ÉDITION

Plus de **10 dispositifs** en direction des maisons d'édition (aides au fonctionnement et à l'investissement) visent à soutenir la création, la production et la diffusion éditoriale en Occitanie, en favorisant le développement des maisons d'édition locales et en contribuant à la diversité de l'offre et à sa visibilité en point de vente et sur internet.

Contacts :

[Adeline Barré](#) / 04 67 17 94 76

[Yanik Vacher](#) / 05 34 44 55 26

POUR LES LIBRAIRIES

17 dispositifs (aides au fonctionnement et à l'investissement) soutiennent les librairies indépendantes en Occitanie, qui jouent un rôle clé dans la diffusion et la promotion de la littérature et de la culture sur le territoire. Elles accompagnent les libraires dans leur parcours professionnel en leur offrant des outils et des compétences adaptés à l'évolution de leur métier.

Contacts :

[Adeline Barré](#) / 04 67 17 94 76

[Yanik Vacher](#) / 05 34 44 55 26

QUELQUES CHIFFRES 2022

Auteurs : **14** bourses de création
et **10** bourses de résidences

Édition : **56** maisons
d'édition aidées

Librairie : **81** librairies
indépendantes aidées



Photos © Nanda Gonzague, Jean-Jacques Ader

